HAL open science

Animal légendaire et discours savant médiéval. La barnacle dans tous ses états

Maaike van der Lugt

To cite this version:

Maaike van der Lugt. Animal légendaire et discours savant médiéval. La barnacle dans tous ses états. micrologus, 2000, 8, pp.351-393. halshs-00175458

HAL Id: halshs-00175458

https://shs.hal.science/halshs-00175458v1

Submitted on 28 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL open science

Animal légendaire et discours savant médiéval. La barnacle dans tous ses états

Maaike van der Lugt

▶ To cite this version:

Maaike van der Lugt. Animal légendaire et discours savant médiéval. La barnacle dans tous ses états. Micrologus, 2000, 8, pp.351-393. halshs-04139017

HAL Id: halshs-04139017
https://shs.hal.science/halshs-04139017

Submitted on 23 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maaike van der Lugt

Animal légendaire et discours savant médiéval

La barnacle dans tous ses états

Micrologus, 8 (2000), p. 351-393

Animal légendaire et discours savant médiéval
La barnacle dans tous ses états*

Dans le bestiaire contenu dans le manuscrit Harley 4751 de la British Library, on trouve — entre l'aigle et l'orfraie — la description d'un étrange oiseau appelé selon ce texte « bernace », ce que l'on peut traduire, en français moderne, par « bernache » ou « barnacle »[1]. La barnacle vit en Irlande, nous dit le texte, et ressemble à une oie des marais, mais elle est de plus petite taille. La particularité de la barnacle est qu'elle ne se reproduit pas, comme les autres oiseaux, au moyen des œufs, mais, contre le cours habituel de la nature, par génération spontanée à partir du bois en putréfaction. Selon le bestiaire, la naissance de la barnacle suit plusieurs stades. Tout d'abord apparaissent des excroissances gommeuses sur des troncs de pins flottant dans l'eau. Au stade suivant du développement, on trouve les barnacles embryonnaires accrochées à ce qui paraît être une algue sur les troncs, pendant par leurs becs et leurs corps protégés par un coquillage. Elles grandissent en se nourrissant du suc du bois et de l'eau salée pour acquérir petit à petit une couche de plumes. Enfin, quand elles sont mûres, les barnacles tombent dans l'eau ou s'envolent dans l'air[2].

Dans les bestiaires médiévaux, la barnacle est un oiseau rare. On ne la trouve que dans quelques bestiaires latins de provenance anglaise, **[352]** parmi lesquels le manuscrit mentionné de la British Library et son jumeau, le manuscrit

* On trouvera entre parenthèses la pagination de l'article d'origine. Le dossier iconographique et photographique a été actualisé. Les manuscrits dans lesquels se trouvent les images dont j'avais proposé des calques ont entre-temps été numérisés et mis en ligne. Je remercie Eduard Frunzeanu pour son aide sur ce point.

[1] (p. 351, n. 1) Pour ces mots, voir *infra*, 365 n. 3, 357.

[2] (p. 351, n. 2) « Bernace. Sunt in Ybernia aves multe que bernace vocantur, quas mirum in modum, contra naturam natura producit. Aucis quidem palustribus similes, sed minores. Ex lignis abietenis, per equora devolutis, primo quasi gummi nascuntur. Dehinc tanquam ab alga ligno coherente, conchilibus testis ad liberiorem formationem incluse, per rostra dependent ; et sic quousque processu temporis, firmam plumarum vestituram indute, vel inaquas decidunt, vel in aeris libertatem volatu se transferunt. Ex succo ligneo marinoque, occulta nimis admirandaque seminii ratione, alimenta simul incrementaque suscipiunt » (*ms*. London, British Library, Harley 4751, fol. 36r-37r).

Micrologus, 8 (2000), p. 351-393.

Bodley 764 de la Bodleian à Oxford[3], ou encore le manuscrit Reg. lat. 258 de la bibliothèque du Vatican. Parmi les bestiaires en langue française, seule la version longue de Pierre de Beauvais décrit la barnacle[4]. Cette discrétion s'explique par le fait que la barnacle ne fait pas partie du répertoire du *Physiologus*, qui fournit le noyau dur des bestiaires médiévaux ; on ne la trouve pas non plus chez Pline, Solin et Isidore de Séville, autres sources d'inspiration de l'*animal lore* médiéval. Absente également dans l'œuvre zoologique d'Aristote et d'Avicenne, la légende est en effet d'origine médiévale. Notre bestiaire et son jumeau sont produits dans le deuxième quart[5] ou la deuxième moitié du XIIIe siècle[6] et copient leur description de la barnacle d'un texte récent : la *Topographia Hibernica* de Giraud de Barri, le récit de son voyage en Irlande en 1185 dédié à Henri II[7]. Écrivant entre 1188 et 1189, Giraud de Barri (1147-1223) est parmi les premiers auteurs à rapporter la légende de la barnacle en détail et sans doute le premier à désigner l'oiseau par ce nom. Cependant il n'invente pas la légende.

La première référence à la barnacle se rencontre dans les *Exeter Book Riddles*, collection de charades en vieil anglais que l'on date des décennies 970-990. Le texte ne fournit pas les solutions aux énigmes, mais la sagacité des philologues s'accorde à penser que la barnacle est la bonne **[353]** réponse à au moins l'une des énigmes[8]. Pour le XIe siècle, on connaît deux occurrences de notre

[3] (p. 352, n. 1) Ces deux manuscrits appartiennent à la famille II C.

[4] (p. 352, n. 2) Pierre de Beauvais, *Bestiaire* (version longue éd. C. Cahier et A. Martin, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, Paris 1851, II, 216) ; voir F. McCullough, *Mediaeval Latin and French Bestiaries*, Chapell Hill 1962, 198. L'attribution de la version longue à Pierre de Beauvais n'est pas absolument sûre.

[5] (p. 352, n. 3) R. Barber trad. et intr., *Bestiary, being an English Version of the Bodleian Library, Oxford ms. Bodley 764 With All the Original Miniatures Reproduced in Facsimile*, Woodbridge 1993, 8, 12.

[6] (p. 352, n. 4) X. Muratova, « I manoscritti miniati del bestiario medievale : origine, formazione e sviluppo dei cicli di illustrazione. I bestiari miniati in Inghilterra nei secoli XII-XIV », *L'uomo di fronte al mondo animale nell'alto medioevo.* Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, 7-13 aprile 1983, 31 (1985), 1319-362, ici 1352.

[7] (p. 352, n. 5) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 15 (éd. Rolls series, Londres 1867, XXI-5, 47-48). Sur l'auteur et la *Topographia Hibernica* : R. Bartlett, *Gerald of Wales 1146-1223*, Oxford 1982 ; H. Owen, *Gerald the Welshman*, Londres 1989 ; J.-M. Boivin, *L'Irlande au Moyen Âge. Giraud de Barri et la Topographia Hibernica (1188)*, Paris 1993. La source directe de la description de la barnacle dans le manuscrit Reg. lat. 258 (Ière moitié XIIIe siècle) est plus difficile à déterminer. On note en tout cas des parallèles avec la notice d'Alexandre Neckam, voir *infra*, 354.

[8] (p. 353, n. 1) Il s'agit de l'énigme n° 10. D. Donogue propose la même solution pour énigme n° 74, voir « An *Anser* for Exeter Book Riddle 74 », dans *Words and Works : Studies in Medieval English*

oie. En 1276, le géographe arabe al-Kazwini (1203-1285) décrit la barnacle comme une merveille de Saxonie en Angleterre ; il cite comme source un autre géographe, Ahmad ibn 'Umar al-'Uhdri mort vers 1083-85[9]. Pour l'Occident, on dispose d'une occurrence certaine, dans un ouvrage de Pierre Damien, la *Lettre sur la Toute Puissance divine* (1067). Damien y mentionne, parmi les merveilles de l'Occident (*terra illa in occiduis partibus*), des oiseaux qui naissent, non pas à partir d'un coquillage sur du bois flottant, mais comme des fruits sur des arbres, pendant par leurs becs[10].

Un siècle plus tard, le médecin Urso de Salerne mentionne également des oiseaux qui se développent sur des arbres[11]. Les *Questions salernitaines en prose*, collection de problèmes naturels rédigée vers 1200 en Angleterre et reflétant l'enseignement de Salerne, précisent que les oiseaux pendent de l'arbre dans une enveloppe qui se rompt quand l'animal est mûr. Seuls les oiseaux qui tombent ensuite dans l'eau de la mer survivent[12]. Au tournant du XIIIe siècle, on trouve la barnacle chez trois auteurs d'origine insulaire. Selon Pierre de Cornouailles, les **[354]** barnacles naissent « sur du bois dans les mers occidentales »[13], alors qu'Alexandre Neckam, dans son *De naturis rerum*, considère deux possibilités : soit

Language and Literature in Honour of Fred C. Robinson, éd. P. S. Baker et N. Howe, Toronto 1998, 45-58. On trouvera ici le texte des deux énigmes et de la bibliographie sur les *Exeter Book Riddles* en général. Nous remercions l'auteur de nous avoir gentiment permis de lire la version manuscrite de son article.

[9] (p. 353, n. 2) Cf. J. Ruska, « Die Bernickelgans nach arabischer Überlieferung », *Archiv für Geschichte der Mathematik, der Naturwissenschaften und der Technik*, 12 (1929-1930), 413-14. Ruska ne semble pourtant pas avoir vérifié la référence à Ahmad ibn 'Umar al-'Uhdri ; en l'absence d'études précises et accessibles sur ce dernier auteur, cette mention reste à confirmer. La barnacle apparaît aussi, vers 1286, chez un autre géographe arabe, Ibn Sa`id, dans sa description des pays du Nord, cf. H. Eisenstein, « Zu drei nordeuropäischen Tieren aus Ibn Sa`id's Geographie », *Acta orientalia*, 54 (1993), 53-61, surtout 53-57.

[10] (p. 353, n. 3) Pierre Damien, *De divina omnipotentia*, cap. 13 : « Vnde et terra illa in occiduis partibus hanc consecuta est dignitatem ut ex arborum ramis uolucres prodeant, et ad pomorum similitudinem animati atque pennati fructus erumpant? Sicut enim referunt qui se uidisse testantur, paulatim incipit pendulum quid ex ramo suspendi, deinde in imaginem uolucris speciemque formari, postremo quantulumcumque plumescens hiatu rostri sese ab arbore diuidit, sicque nouus aeris habitator ante pene discit uolare quam uiuere » (éd. A. Cantin, *SC* 191, 457).

[11] (p. 353, n. 4) Urso de Salerne, *Aphorismi cum Glossulis*, Glossula 28 (éd. R. Creutz, *Quellen und Studien zur Geschichte der Naturwissenschaften und der Medizin*, I, Berlin 1936, 60). Pour le texte latin, voir *infra*, 362 n. 1.

[12] (p. 353, n. 5) *Questions salernitaines*, B 138 (éd. B. Lawn, *The Prose Salernitan Questions. An Anonymous Collection dealing with Science and Medicine written by an Englishman c. 1200 with an Appendix of Ten Related Collections*, Oxford 1979, 89-90). Pour le texte latin, voir *infra*, 363 n. 1.

la barnacle se développe sur du bois roulé par les flots marins, soit sur des arbres plantés au bord du rivage[14]. Dans la version en distiques de son ouvrage cosmologique, le *De laudibus divinae sapientiae* (1211), il ne parle plus que des épaves flottantes, l'auteur affirmant de plus que la « philosophie, indignée », rejette la rumeur (*publica fama*) de la barnacle[15]. Gervais de Tilbury mentionne quant à lui uniquement la seconde possibilité : les oiseaux se développent comme des fruits sur des arbres poussant sur les rivages marins. L'auteur des *Otia imperialia* identifie le site de ces arbres comme les confins du territoire de l'abbaye de Faversham, dans le comté du Kent[16]. Un peu plus tard, Jacques de Vitry, Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais placent la terre d'origine des barnacles dans les Flandres[17]. **[355]**

Ce passage en revue des occurrences les plus précoces permet de distinguer deux branches dans la légende. La version que l'on peut appeler « des îles britanniques » est représentée par le récit de Giraud de Barri, ainsi que par les *Exeter Book Riddles* et par Pierre de Cornouailles : la barnacle se développe sur du

[13] (p. 354, n. 1) Pierre de Cornouailles, *Liber disputationis contra Symonem Iudeum* (1208), III, cap. 3 : « Bernaces autem aves sunt que magnitudine equantur anseribus et in uno et de uno ligno infinite procreantur in mari occidentali et per rostra dependent a ligno, donec maiores facte separantur a ligno et natare incipiunt et ab hominibus nutriuntur » (passage cité par R. W. Hunt, « The Disputation of Peter of Cornwall against Symon the Jew », dans *Studies in Medieval History Presented to F. M. Powicke*, éd. Id. et W. A. Pantin, R. W. Southern, Oxford 1948, 143-56, ici 150).

[14] (p. 354, n. 2) Alexandre Neckam, *De naturis rerum* (1197-1204), I, cap. 48 : « Ex lignis abiegnis salo diuturno tempore madefactis, originem sumit avis quae vulgo dicitur Bernekka. A superficie itaque ligni exit quaedam viscositas humorosa, quae tractu temporis lineamenta corporis aviculae plumis vestitae suscipit, ita quod ligno dependere videtur avicula per rostrum. […] Unde et bernekke non nascuntur nisi ex lignis salo obnoxiis, aut ex arboribus consitis in marginibus riparum » (éd. Rolls Series, Londres 1803, 99).

[15] (p. 354, n. 3) Alexandre Neckam, *De laudibus divinae sapientiae*, v. 481-84 : « Ligna novas abiegna salo madefacta, jubente / Natura, volucres edere fama refert / Id viscosus agit humor, quod publica fama / Asserit indignans philosophia negat » (*ibidem*, 384).

[16] (p. 354, n. 4) Gervais de Tilbury, *Otia imperialia* (vers 1210), III, par. 123 : « […] novum et inauditum est apud omnes peraeque nationes, quod in quadam majoris Britanniae parte quotidianum est. Ecce enim in Archiepiscopatu Cantuariensi, Comitatu Cantiae ad confinium Albaciae de Faverethsam, in littore maris arbusculae nascuntur ad quantitatem salicum. Ex istis nodi pullulant velut futurae germinationis praenuncii, cumque secundum tempora creationis excreverint, formantur in aviculas […] » (in *Scriptores rerum brunsvicensium*, éd. G. W. Leibniz, 3 voll., Hanovre 1707-1711, I, 1004).

[17] (p. 354, n. 5) Jacques de Vitry, *Historia orientalis*, cap. 92 (éd. Douai 1597, 216) ; Thomas de Cantimpré, *De natura rerum*, V, cap. 23 (éd. H. Boese, Berlin-New York 1973, 186-87) ;Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, XVI, cap. 40 (Douai 1624, 1181).

bois flottant et est, comme le précise Giraud, d'abord un coquillage. La variante méditerranéenne, dont Pierre Damien et Urso de Salerne forment le modèle, indique au contraire que la barnacle est un fruit d'un arbre ; il faut noter qu'ils parlent d'oiseaux, sans employer le terme barnacle. Au plus tard à la fin du XIIe siècle, les deux versions se sont combinées, comme en témoignent les *Questions salernitaines en prose*, le *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam — deux œuvres sur la confluence des traditions salernitaine et insulaire — et Gervais de Tilbury.

C'est la version mixte de la légende qui détermine les représentations iconographiques médiévales de la barnacle. Même dans les manuscrits de la *Topographia Hiberniae* et dans les bestiaires qui reprennent le récit de Giraud de Barri, l'illustration représente non pas des troncs flottants couverts d'anatifes, mais des « arbres à barnacles » au bord de l'eau. On voit les barnacles y pendre par leur bec (ill. 1 et 3)[18] ou sortir, la tête première, de boursouflures dans les branches (ill. 2)[19]. Il s'agit là sans doute d'une contamination des deux versions principales de la légende, mélange que l'on ne trouve cependant pas dans les textes, car les poches évoquées dans les *Questions salernitaines en prose* pendent comme des fruits de l'arbre. L'image de « l'arbre à boursouflures » s'écarte en outre de la tradition littéraire en montrant les oiseaux vivants **[356]** dès le début de leur gestation, et non pas après s'être détachés de l'arbre. L'image possède donc une certaine autonomie par rapport aux descriptions textuelles. Les artistes médiévaux ne représentent pas seulement les oiseaux accrochés à l'arbre mais aussi les oies en train de tomber ou vivantes au pied de l'arbre (ill. 2 et 3). Dans une seule image sont ainsi illustrés les différents stades de la génération des barnacles.

À l'origine de la légende on trouve des animaux réels : deux espèces voisines d'oies sauvages, la *Branta leucopsis* (bernache nonnette) et la *Branta bernicla*

[18] (p. 355, n. 1) Illustration 1 : Bestiaire du manuscrit London, British Library, Harley, 4751, fol. 36r (reproduit aussi dans M. Rhodes James, *The Bestiary, Being a Reproduction in Full of the Manuscript Ii. 4. 26 in the University Library, Cambridge, with supplementary Plates from Other Mansucrips of English Origin, and a Preliminary Study of the Latin Bestiary as Current in England*, Oxford 1928). Des images similaires se rencontrent dans le bestiaire du manuscrit Oxford, Bodleian Library, Bodley 764, fol. 58v (facsimile dans Barber, *Bestiary, being an English Version*, 120) sur une peinture murale du début du XIIIe siècle à Sigena en Espagne, qui aurait été executée par un artiste anglais, cf. W. Oakeshott, *Sigena. Romanesque Paintings in Spain and the Winchester Bible Artists. With 227 Illustrations*, Londres 1972, (illustr. 153) et dans le bestiaire du manuscrit Città del Vaticano, Biblioteca Vaticana, Reg. lat. 258, fol. 25v. Illustration 3 : version longue du *Bestiaire* de Pierre de Beauvais dans le manuscrit de Paris, Bibliothèque de l'Arsénal, 3516 (XIIIe siècle), fol. 205r.

[19] (p. 355, n. 2) Illustration 2 : *Topographia Hibernica*, London, British Library, Royal 13. B. VIII (fin XIIe-début XIIIe siècle), fol. 8v (reproduit aussi dans Boivin, *L'Irlande au Moyen Âge*, 181).

(bernache cravant). La *Branta leucopsis* et la *Branta bernicla* sont de petites oies noires et blanches, qui nichent dans l'Arctique — les nonnettes sur des falaises, les cravants sur des îlots bas près des côtes — et qui hivernent aujourd'hui sur les côtes de l'Écosse, des Pays-Bas, du nord de la France et de l'Allemagne. Ces zones correspondent aux habitats évoqués dans la tradition littéraire médiévale ; ceux-ci sont à leur tour confirmés par les fouilles archéozoologiques[20]. Les deux espèces se distinguent avant tout par la couleur de la tête, celle des nonnettes étant blanche couronnée de noir, celle des cravants presque entièrement noire (ill. 4). Au Moyen Âge et à l'époque moderne, les occurrences de la légende décrivent alternativement l'une et l'autre espèce[21] et il est vraisemblable qu'elles ont souvent été assimilées ou confondues[22].

La branche britannique de la légende de la barnacle évoque en outre un second animal : l'anatife. L'anatife ou *Lepas anatifera* (ill. 5), malgré son apparence, n'est pas un mollusque à coquille, mais un crustacé, qui se fixe aux objets flottant en mer au moyen d'un long pédoncule et déploie six paires de pattes, prolongées par deux filaments velus, pour diriger **[357]** de la nourriture vers sa bouche. Regardé sous un certain angle, on peut, avec un peu d'imagination, se le représenter comme une oie en miniature. C'est cette ressemblance formelle entre les deux animaux — qui vivent de plus dans les mêmes eaux, alors que l'on ne voit jamais les oies nicher — qui est très vraisemblablement à l'origine de la croyance que le crustacé est le bébé de l'oie.

L'idée est ancienne et populaire, comme en témoigne son apparition, vers l'an mil, dans les *Exeter Book Riddles*. Qu'à cette époque elle puisse être la solution

[20] (p. 356, n. 1) Selon le répertoire de F. Audoin-Rouzeau, *Hommes et animaux en Europe. Corpus de données archéozoologiques et historiques*, Paris 1993, au Moyen Âge, les barnacles sont attestées en Angleterre, sur la côte nord de l'Allemagne, et sur la côte sud de la Suède : Noddle (1980) ; Candea et Heinricht (1981) ; Benecke et Prillof (1989) ; Bergquist et Lepiksaar (1957).

[21] (p. 356, n. 2) Certaines images et descriptions médiévales se réfèrent clairement à la nonnette (par exemple illustration 1), d'autres plutôt à des bernaches cravants (par exemple Oxford, Bodleian, Bodley 764, fol. 58v). Association explicite de la bernache cravant à la légende chez Gerrit de Veer, voir *infra*, 371 n. 1.

[22] (p. 356, n. 3) Les noms latins et européens témoignent d'une certaine confusion entre les deux espèces. En anglais *Branta bernicla* s'appelle *Brent goose* ; *Branta leucopsis* s'appelle *Barnacle goose.* En revanche, en néerlandais c'est la *Branta leucopsis* qui s'appelle *Brandgans*. Dans la description de Pierre Belon, *infra*, 370 n. 1, la bernache cravant et la bernache nonnette sont assimilées. La plupart des historiens ne mentionnent que la *Branta leucopsis* dans leurs études de la légende, mais ce choix ne nous semble pas justifié.

d'une énigme indique que la croyance devait être déjà bien établie. La langue gaélique fournit également des indications d'une circulation orale dans l'aire celtique, car elle désigne les deux animaux de manière identique : *baernach*. On retrouve cette similitude en anglais moderne *barnacle goose / barnacle* et en français, barnacle, barnache, bernacle et bernache étant les formes acceptées tant pour l'oie que pour l'anatife[23]. Alexandre Neckam et Gervais de Tilbury remarquent que le terme barnacle est un mot vernaculaire[24]. Dans les années 1240, Pierre d'Espagne parle de la légende comme d'une croyance populaire[25] et Albert le Grand fera de même, en notant dans son *De animalibus* (1260-61) le nom allemand de la barnacle : « *boumgans*, c'est-à-dire oie des arbres »[26]. On ne peut évidemment pas exclure qu'il s'agisse là de l'assimilation populaire d'une tradition littéraire.

L'arbre à oiseaux, que l'on trouve d'abord dans les sources italiennes, a, lui, été rapproché par certains historiens des fantaisies ornementales orientales. L'historien de l'art J. Baltrusaitis met en rapport la légende de la barnacle et des motifs décoratifs qui montrent des plantes ou des feuilles dont les extrémités se transforment en différents types d'animaux. Déjà présent sur des tissus iraniens et mésopotamiens, cet ornement se retrouve dès le VIIIe siècle en Italie et **[358]** même dans l'aire celtique[27]. Edward Heron-Allen, qui consacra en 1928 une monographie entière à la barnacle, ouvrage d'une approche peu historique mais qui reste précieux pour le grand nombre de sources signalées, pensait, quant à lui, découvrir l'origine du thème d'oies nées de coquillages sur des poteries et sarcophages mycéniens[28]. Il n'explique cependant aucunement comment ce thème,

[23] (p. 357, n. 1) Le *Oxford English Dictionary* rejette l'origine celtique du mot barnacle (s.v. 'barnacle', n[2]), mais nous sommes d'accord avec Donoghue, « An *Anser* », 48, pour trouver les arguments avancés contre une telle étymologie peu convaincants.

[24] (p. 357, n. 2) Alexandre Neckam, *De naturis rerum*, I, cap. 48 : « Ex lignis abiegnis salo diuturno tempore madefactis, originem sumit avis quae vulgo dicitur Bernekka » (éd. Rolls series, Londres 1803, 99) ; Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, III, par. 123 : « Avem vulgus Barnetam [erreur pour Barnecam ?] nominat » (éd. Leibniz, I, 1004).

[25] (p. 357, n. 3) Pierre d'Espagne, *Questiones super De animalibus*, q. 128. Pour le texte latin, voir *infra*, 367 n. 3.

[26] (p. 357, n. 4) Albertus Magnus, *De animalibus*, XXIII, cap. 1, par. 19. Pour le texte latin, voir *infra*, 369 n. 1.

[27] (p. 358, n. 1) J. Baltrusaitis, *Le Moyen Âge fantastique. Antiquités et exotismes dans l'art gothique*, Paris 1955, 110-17. Repris par C. Kappler, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge*, Paris 1980, 137.

[28] (p. 358, n. 2) E. Heron-Allen, *Barnacles in Nature and in Myth*, Londres 1928, 109-24.

absent de la littérature et de l'art gréco-romain, arrive en Europe du Nord. Ces quêtes d'origine nous semblent non seulement fort spéculatives, mais aussi relativement futiles. Il nous paraît plus important de mettre en avant qu'au Moyen Âge, la barnacle — qu'elle naisse d'un arbre ou d'une anatife — était considérée comme une merveille occidentale, voire irlandaise ou anglaise.

Cette localisation géographique est particulièrement manifeste lorsque certains auteurs médiévaux opposent la barnacle à des merveilles de l'Orient, en développant le topos de la « relativité des merveilles ». Dans son *Historia orientalis*, Jacques de Vitry cite la barnacle ainsi dans une série de phénomènes merveilleux de l'Occident, en remarquant que les occidentaux ne s'en étonnent plus, alors que les orientaux, ne les connaissant pas, s'en émerveilleraient fortement[29]. Odoric de Pordenone, dans le récit de ses voyages en Orient en 1314, compare la barnacle à un phénomène analogue, l'« agneau végétal », situé, quant à lui, en Orient. L'association sert à justifier la réalité de l'agneau végétal : pourquoi douter de l'existence d'arbres en Orient dont les fruits contiennent des agneaux, alors qu'on connaît, en Occident, des arbres à barnacles, et que plus personne ne s'en émerveille[30] ? Dans un manuscrit du XVe siècle du *Livre des merveilles* de Jean de Mandeville, l'idée de la relativité des merveilles s'illustre par une image fort intéressante : trois marchands occidentaux présentent une branche de l'arbre **[359]** à barnacle à deux marchands orientaux, qui, eux, apportent un petit agneau encore dans son fruit[31].

Ordoric de Pordenone justifie, on le voit, une merveille par une autre, mais il n'explique ni l'une ni l'autre. L'absence d'une quête d'explication de la génération étrange de la barnacle est caractéristique des occurrences médiévales de la légende dans les récits de voyages, les bestiaires, les encyclopédies et les collections de *mirabilia*. Dans cette littérature, la barnacle reste une merveille, une curiosité de la nature, dont on atteste la véracité — en citant des autorités et des

[29] (p. 358, n. 3) Jacques de Vitry, *Historia orientalis*, cap. 92 : « Multa autem in regionibus nostris non admiramur, que populus orientalis si audiret, vel non crederet, vel mira reputaret. In quibusdam partibus Flandrie aves ex arboribus procreantur, rostris arboribus infixis dependentes » (éd. Douai 1597, 216). Sur le *topos* de la relativité des merveilles, voir L. Daston et K. Park, *Wonders and the Order of Nature. 1150-1750*, New York 1998, 34-35.

[30] (p. 358, n. 4) Odoric de Pordenone, *Itinerarium de mirabilis orientalium Tartarorum*, cap. 31 (dans *Sinica franciscana*, éd. A. van den Wyngaert, Quaracchi 1929, I, 482-83).

[31] (p. 359, n. 1) *Ms.* Paris, Bibl. Nat., fr. 2810 (vers 1412-13), fol. 210v (reproduit dans Kappler, *Monstres*, 64, et dans Daston et Park, *Wonders*, 37).

témoins dignes de foi — mais que l'on n'analyse pas. Dans un passage célèbre du prologue de ses *Otia imperialia*, Gervais de Tilbury propose une définition de la merveille, en la distinguant du miracle. Si l'un et l'autre étonnent, le miracle est causé par l'intervention de Dieu, alors que la merveille est un phénomène purement naturel, mais qui échappe à l'entendement humain[32]. Pour Gervais de Tilbury ne pas connaître les causes cachées des merveilles est ni gênant, ni ne constitue un appel à l'enquête. Au contraire, l'ignorance est fonctionnelle dans des ouvrages comme les *Otia imperialia* qui visent plus à émerveiller et à amuser qu'à expliquer la nature.

Cependant, si cette approche des merveilles prédomine dans la littérature médiévale, la construction d'une catégorie intermédiaire entre le miracle et le cours commun de la nature a néanmoins parfois donné lieu à des tentatives d'expliquer ces phénomènes étonnants mais naturels. Dans les sources plus techniques — textes médicaux, commentaires sur Aristote, collections de questions naturelles — la légende de la barnacle fait ainsi parfois l'objet de réflexion scientifique. Cet article s'attachera aux efforts pour intégrer la barnacle dans l'ordre naturel et dans le système scientifique médiéval ou, au contraire, pour la réfuter comme une fable. Pour mettre en perspective les textes scientifiques médiévaux, nous serons amené à suivre quelques péripéties de la barnacle dans la littérature de l'époque moderne. **[360]**

Au Moyen Âge, la légende de la génération extraordinaire de la barnacle a été intégrée dans d'autres discours savants. Nous présenterons ainsi l'insertion de la barnacle dans la théologie, que ce soit son utilisation par les scolastiques pour résoudre des questions doctrinales, son usage polémique, comme argument par analogie pour justifier le dogme de la conception virginale du Christ, ou son interprétation spirituelle et symbolique. À cause de sa génération extraordinaire, la barnacle est un animal ambigu, à la frontière entre règne animal et végétal, entre chair et poisson. Ce statut incertain a donné lieu à des discussions autour de la question de savoir s'il est permis de manger la barnacle pendant le Carême. Nous terminerons donc notre propos sur une note culinaire[33].

[32] (p. 359, n. 2) Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, III, prologus : « Ex his duo proveniunt miracula et mirabilia, cum utrorumque finis sit admiratio. Porro miracula dicimus usitatius, quas praeter naturam divinae virtuti adscribimus, ut cum virgo parit, cum Lazarus resurgit, cum lapsa membra redintegrantur. Mirabilia vero dicimus quae nostrae cognitioni non subiacent, etiam cum sint naturalia […] » (éd. Leibniz, I, 960).

[33] (p. 360, n. 1) La place de la barnacle dans ces trois discours médiévaux n'a pas encore été étudiée de

Rationalisations et réfutations de la légende

La légende de la barnacle apparaît donc, de manière sporadique, dans des sources scolastiques. Dans certains cas, les auteurs scolastiques se réfèrent à la légende de la barnacle de manière incidente, comme à un fait établi, et l'utilisent de manière accessoire dans le cadre de démonstrations sur d'autres thèmes. C'est le cas de Roger Bacon, dans une question de son commentaire sur la *Physique* concernant la monstruosité chez les plantes. Prenant la suite d'Aristote, Bacon affirme que la génération monstrueuse n'existe pas chez les végétaux. Il précise que la génération « d'une certaine espèce d'oiseaux » des arbres ne constitue pas un contre-exemple : la génération spontanée n'est pas une vraie génération biologique et par conséquent le concept de monstruosité ne s'applique pas[34]. Dans son commentaire sur la *Métaphysique*, Bacon **[361]** évoque des « animaux qui naissent des arbres » comme exemple des formes de génération où l'être engendré n'est pas de la même espèce que l'être qui engendre ; sans doute s'agit-il là encore des barnacles[35].

Pierre d'Irlande, qui fut dans les années 1240 le maître de Thomas d'Aquin durant ses études à Naples, évoque la barnacle également de manière incidente dans une question de son commentaire sur le *De longitude et brevitate vitae* d'Aristote qui traite des causes différentes de la vie chez les plantes et chez les animaux. Il affirme que les animaux, dotés d'une âme sensitive, vivent grâce à la *virtus spiritalis* résidant dans le cœur, l'esprit étant nécessaire pour la perception sensible. Les plantes, en revanche, ne possèdent pas de *virtus spiritalis*, mais

manière détaillée. Il existe cependant plusieurs études plus ou moins récentes qui présentent un survol général de la légende et/ou traitent de son utilisation par tel ou tel auteur. Citons par exemple W. Amkel, « Das Märchen von den Entenmuscheln », *Natur und Museum*, 92 (1962), 207-18 ; Donoghue, « An *Anser* » ; F. Egmond et P. Mason, « Report on a Wild Goose Chase », *Journal of the History of Collections*, 7 (1995), 25-43, sur l'apparition de la barnacle dans le curieux « livre des poissons » (*Vis boock*) d'Adriaen Coenen, savant autodidacte hollandais du XVIe siècle.

[34] (p. 360, n. 2) Roger Bacon, *Quaestiones supra libros octo Physicorum Aristotelis*, II : « […] aliquid generari ex alio alterius speciei hoc est dupliciter : aut quod illud ex quo maneat in sui natura, et sic accidit monstrum, aut quod non maneat in sui natura, sed per sui corruptionem et putrefactionem […]. Animal produci ex arbore hoc est dupliciter ; aut quod maneat arbor in sui natura et specie, et sic non generatur ; aut per putrefactionem partium et corruptionem, et sic accidit generatio quarundam avium in arbore, et ideo non est peccatum vel monstrum, quia producitur ex aliquo non per virtutem eius, set per corruptionem » (éd. F. Delorme et R. Steele, *Opera hactenus inedita*, 13, Oxford 1935, 137).

[35] (p. 361, n. 1) Roger Bacon, *Questiones supra libros prime philosophie Aristotelis*, VII (éd. Delorme et Steele, *Opera hactenus inedita*, 10, Oxford 1930, 220).

seulement de la chaleur naturelle. Celle-ci suffit pour faire vivre la plante, dépourvue de sens, mais non pas pour produire une âme sensitive, le propre des animaux. Cependant, le cas des animaux « imparfaits » — c'est-à-dire, dans la terminologie aristotélicienne, les animaux qui se reproduisent sans semence et sans accouplement — conduit Pierre d'Irlande à nuancer cette distinction entre plantes et animaux. En effet, lors de la génération spontanée de la barnacle à partir d'un arbre, de l'esprit est produit dans la plante, au point qu'une âme sensitive se superpose à l'âme végétative existante[36]. Chez Pierre d'Irlande, la barnacle apparaît donc comme un cas limite, à mi-chemin entre les animaux et les plantes. Cependant, l'origine étrange de l'oiseau n'est pour lui qu'un exemple dans son raisonnement, dont la réalité est acceptée *a priori*. Dans d'autres textes du XIIe et du XIIIe siècle, la légende de la barnacle devient en revanche directement objet de réflexion philosophique. Ne se contentant pas d'accepter et de transmettre la légende, certains auteurs **[362]** scolastiques la confrontent avec les principes de la philosophie naturelle et parfois avec l'observation personnelle.

Un premier exemple de l'effort de rationaliser la génération spontanée des barnacles se rencontre chez Urso de Salerne, auteur que nous avons déjà brièvement évoqué. Actif dans l'école de médecine de Salerne durant la deuxième moitié du XIIe siècle, Urso mentionne l'oiseau dans les Gloses sur ses *Aphorismes*. Il associe le cas de la barnacle à d'autres formes de génération spontanée communément admise au Moyen Âge : les mouches qui naissent du fumier, les grenouilles provenant de l'arroche, les abeilles et les guêpes qui sont générées respectivement à partir de la chair des taureaux et des ânes, et enfin les punaises, qui naissent de l'haleine pourrie de l'homme. Pour expliquer la génération de ces animaux, l'auteur a recours au concept des « puissances occultes » renfermées dans la matière. Ces puissances cachées — qui se rapprochent des *rationes seminales* augustiniennes — prédisposent les différentes matières à la production d'un animal déterminé. La génération de la barnacle à partir de certains arbres s'explique donc par le fait que la matière dont se nourrissent ces arbres contient une *potentia occulta* favorable à la génération de l'oiseau[37]. Les *Questions salernitaines en prose* reprennent

[36] (p. 361, n. 2) Petrus de Ybernia, *Expositio et quaestiones in Aristotelis librum de longitude et brevitate vitae* (fin des années 1250), lectio I, q. 2 : « In animalibus autem imperfectis non est necessarium sic esse. In plantis tamen contingit elevare complexionem alicuius habentis ortum a terre nascentibus in tantum quod in eo generatur spiritus et fit sensibile, ut patet in avibus oriuntibus a quibusdam arboribus, sicut ergo anima sensibilis addit supra vegetabilem, ita et perfectioribus mediis indiget » (éd. et intr. M. Dunne, Louvain-la-Neuve-Paris1993, 82-83).

[37] (p. 362, n. 1) Urso de Salerne, *Aphorismi cum Glossulis*, Glossula 28 : « […] Praeterea quadam occulta

et développent la rationalisation d'Urso. La barnacle est maintenant assimilée au basilic, animal fabuleux du bestiaire médiéval — mi-oiseau mi-serpent qui tue par son regard et qui naîtrait de l'œuf du vieux coq couvé par un crapaud[38] —, et à la grenouille qui se développerait à partir de la *crisolocanna* — une plante —, quand on la place pendant plusieurs jours dans l'eau.

Ces cas posent problème, affirme l'auteur, dans la mesure où ils semblent contredire le principe qu'un animal engendre toujours un autre individu de la même espèce que lui. Pour résoudre ce paradoxe, l'auteur élargit et raffine le concept de ressemblance à l'aide de l'opposition **[363]** aristotélicienne entre acte et puissance. Certes, l'arbre et l'oiseau, le coq et le basilic appartiennent à des espèces différentes ; ils ne se ressemblent donc pas en acte. Néanmoins il existe des « similitudes en puissance ». Celles-ci ne se placent pas sur le plan de l'espèce, comme c'est le cas pour la génération normale, mais sur celui de la complexion (*commixtio elementorum*). Le vieux coq est un animal extrêmement sec. Ceci explique pourquoi il peut lui arriver de produire un animal aussi sec et vénéneux que le basilic. De même, les arbres au bord des rives et les barnacles possèdent des complexions voisines : les oiseaux (ainsi que les poissons) sont composés surtout d'air et d'eau ; de même, l'arbre à barnacles tire ses nutriments d'une terre légère, aérée et humide. La partie la plus pure de cette nourriture possède un mélange d'éléments semblable à celui des oiseaux. Étant donné qu'un arbre forme ses fruits à partir de la partie la plus pure des nutriments, les fruits de l'arbre à barnacles ressembleront à des oiseaux.

L'auteur de la question salernitaine explique ensuite pourquoi ces fruits-oiseaux ne deviennent vivants que lorsqu'ils tombent dans l'eau. Quand la barnacle est encore attachée à l'arbre, son esprit vital source de la vie, s'échappe à travers ses pores. Lorsqu'elle tombe dans l'eau froide, les pores se ferment. L'esprit vital ne se perd plus et le fruit-oiseau devient vivant[39]. L'action vivifiante de l'eau

potestate materia transit in id, cui videtur inniti ex manifesta natura, ut cum stercus muscarum in muscam, atriplices in ranam, taurina caro in apes, asinina in vespas. Ex aere infecto anhelitu hominis cimices. Ex nutrimento quarundam arborum aves seu lapides, ut dictum est, producuntur. […] » (éd. Creutz, 60). Nous n'avons pas trouvé l'origine de l'idée de la production des pierres par les arbres, mais Gervais de Tilbury (*Otia imperialia*, III, par. 94) rapporte que, près de Marseille, il y a un arbre dont les fruits sont des cosses remplies de pierres.

[38] (p. 362, n. 2) Voir L. A. Breiner, « The Basilisk », dans *Mythical and Fabulous Creatures. A Source Book and Research Guide*, éd. M. South, New York 1987, 113-22.

[39] (p. 363, n. 1) *Questions salernitaines*, B 138 : « Queritur quare quedam animalia nascuntur ex arboribus, ut avis quedam? Generatio habet fieri quandoque ex materia decisa a materiato, vel parente,

froide, responsable de la fermeture des pores, est également évoquée par Barthélémy l'Anglais **[364]**, dans sa description de la barnacle dans le *De proprietatibus rerum*, achevé entre 1230 et 1240. Cependant, l'encyclopédiste ne s'inspire à l'évidence pas directement de la description salernitaine, car il rapporte aussi des éléments absents du premier texte ; il se réclame de plus d'un « Commentateur du *De plantis* », texte que l'on ne peut malheureusement pas identifier[40]. Barthélémy affirme ainsi que les barnacles ont une complexion différente des autres oiseaux, qu'elles possèdent peu de chair et de sang et sont, par

vel utroque, habente similitudinem cum illa a qua deciditur, unde res similis generatur. Quandoque habet fieri a re non decisa ab aliquo, sed ex aliqua similitudine, licet non actu, tamen potestate, habente cum re generanda. Omne enim quod transit in aliud, potestate est illud in quod transit. Unde ex ovo galli fit serpens, scilicet basiliscus, nisi aliquid contentum in ovo haberet similitudinem cum materiato, scilicet serpente? Ex ovo autem galline generatur et gallus et gallina propter potestatem quam habet transeundi in tale materiatum. Sed ex ovo galline nunquam generatur serpens quia nullam habet similitudinem cum serpente, sed ex ovo galli. Sed cum gallus sit animal siccissimum, ex eius ovo generatur animal siccissimum et venenosum, scilicet serpens. Similiter ex ranis generantur rane, et ex crisolocanna generantur rane si dimittantur per aliquot dies in aqua ut putrescant. Unde? Nisi quia aliquam similitudinem secundum commixtionem elementorum habent cum ranis, nunquam ex eo procrearetur rana. Dicimus ergo similiter nunquam ex arbore possent produci aves nisi aliquam similitudinem habeat cum natura avium secundum modum commistionis arbor illa. Unde satis videtur etiam de ratione quod similitudinem habeant arbores ille cum avibus que quodam retinaculo dependent ab arbore. Maturantur ergo illi fructus habentes similitudinem avium, cum in terra levi, et pumicea, et quasi aerea, et iuxta aquas nascantur. Pisces autem et aves ex maiori parte aeris et aque quam aliorum elementorum fiunt. Unde cum arbores ille sint iuxta aquas et in terra levi et quasi aerea, trahunt ad se ex eis nutrimentum. Unde dum purior pars illius nutrimenti in substantiam fructuum debet transmutari, propter similitudinem quam habet nutrimentum cum avibus secundum modum commixtionis elementorum in se ipso, vice fructuum transit in quosdam fructus habentes similitudinem avium in arbore semper dependentes illo retinaculo, usque ad perfectam formationem avis et complementum. Completis quoque avibus secundum formationem et maturationem, non tamen viventibus et spiritum habentibus, rumpuntur eorum retinacula quibus mediantibus dependent ab arboribus, et cadunt in aquis, et ibi vivificantur. In arboribus enim dependentes, propter multam pororum apertionem et spiritus naturalis evaporationem, non poterant vivificari. Cum autem in aqua exciderint, ex frigiditate fit pororum constrictio, fumositatum retentio, et conculcatio, et calefactio, et subtiliatio, et in spiritum vitalem transductio. Unde spiritu vitali generato, animal vivificatur. Et <hec> est generalis ratio de omnibus rebus que de aliis generantur, sive etiam lapides ex arboribus. Natura enim semper nititur ad generationem illius rei cum qua materia maiorem habet similitudinem, actu scilicet vel potestate » (éd. Lawn, 68-69). Une autre question de la collection, B 171 (*ibidem*, 89-90), reste plus proche de l'explication d'Urso de Salerne.

[40] (p. 364, n. 1) Alfred de Sareshel, dont Barthélémy pouvait connaître le commentaire sur le *De plantis* ne se réfère pas à la barnacle. (Cf. R. J. Long, *Bartholomaeus Anglicus on the Properties of Soul and Body. De proprietatibus rerum libri III et IV*, Toronto 1979, 71-72). Les commentaires de Roger Bacon et d'Albert le

conséquent, immangeables[41]. On sait **[365]** que, selon la théorie physiologique médiévale, le sang et la chair sont des substances chaudes ; la « complexion différente » des barnacles doit donc se comprendre comme une complexion froide. La barnacle la doit certainement à son origine extraordinaire : sa génération par le froid et non par la chaleur. On peut vraisemblablement rapprocher l'idée selon laquelle les barnacles ont peu de sang de la distinction aristotélicienne entre animaux sanguins et non-sanguins. Selon Aristote, tous les animaux sanguins se reproduisent par accouplement, tandis que la distinction des sexes, condition de la génération sexuelle, n'existe pas chez tous les non-sanguins[42]. Barthélémy ne dit pas que la distinction sexuelle est absente chez les barnacles[43], mais ceci n'exclut pas un rapport entre la prétendue pauvreté en sang des barnacles et la supposée génération asexuelle des non-sanguins.

Grand sont trop tardifs et, en tout cas, ne mentionnent pas la barnacle. Nous avons vu que Roger Bacon évoque la barnacle dans son commentaire sur la *Physique* et sur la *Métaphysique*. Cependant, il n'y explique ni la propriété vivifiante de l'eau, ni n'affirme que la barnacle est immangeable. Albert le Grand traite de la barnacle dans son *De animalibus*, mais réfute qu'elle se procrée par génération spontanée. (voir *infra*, 368). Long émet l'hypothèse que le Commentateur serait Averroès ; selon S. Wingate (*The Medieval Latin Versions of the Aristotelian Scientific Corpus with Special Reference to the Biological Works*, Londres 1931, 71-72) il existe des indications que celui-ci aurait écrit un commentaire sur le *De plantis*. Dans l'hypothèse où ce commentaire existerait, il faudrait supposer que l'auteur de la question salernitaine le connaissait déjà. En effet, Barthélémy l'Anglais attribue au Commentateur l'idée selon laquelle l'esprit de la barnacle se perd par des pores, qui ne se ferment qu'une fois l'oiseau tombé dans l'eau, affirmation que la question salernitaine rapporte également.

[41] (p. 364, n. 2) Barthélémy l'Anglais, *De proprietatibus rerum*, IV, cap. 2 : « Item frigiditas nimis intensa est naturaliter mortificativa, quia dum per eam nimia fit constrictio in corde, spiritus deficiunt omnino, et sic corde mortificato, a quo procedit aliorum vivificatio, sequitur et illorum necessaria mortificatio. Ex frigiditate etiam nimis dominante calor debilis extinguitur, et sic vitalis spiritus non habens fomentum suffocatur. Accidentaliter autem est frigiditas vivificativa, sicut est videre in avibus quibusdam que ex arboribus procreantur, que vice fructuum tamquam quedam tuberositates ex arbore nascuntur. Sed quamdiu sunt in arbore, nullatenus vivificantur. Et hoc accidit, sicut dicit Commentator super Librum vegetabilium propter porositatem ligni et fumositatem a cortice exalantem. Sed quando ille tuberositates ruptis tenaculis in aquam cadunt, frigiditate poros exterius constringente fumositates interius retinentur, que conculcate adinvicem depurantur ac subtiliantur. Et dum interius detinentur, in spiritum convertuntur, ex cuius multiplicatione et diffusione per singulas partes ille tuberositates vivificantur et postea in quandam avium speciem tranformantur, que quidem ab aliis avibus in natura et complexione sunt diverse. Parum enim habent de carne et minus de sanguine, et ideo ad esum non sunt apte, ut dicit idem Commentator » (éd. Long, 71-72).

[42] (p. 365, n. 1) Aristote, *De generatione animalium*, I, cap. 1, 715a.

[43] (p. 365, n. 2) Les auteurs médiévaux ne posent jamais la question de la distinction sexuelle chez les barnacles. En suivant le principe aristotélicien, selon lequel la nature ne fait rien en vain, la distinction sexuelle devrait être absente chez la barnacle, si elle naît effectivement de manière spontanée.

La démonstration salernitaine, dont on retrouve des éléments chez Barthélémy l'Anglais, n'est pas, en soi, très intéressante. Ce qui importe dans les passages cités, c'est la quête d'une explication rationnelle du phénomène merveilleux, le souci d'intégrer la barnacle dans le système scientifique et de montrer que la légende s'accorde avec les principes de la philosophie naturelle. Il faut noter ainsi l'effort de l'auteur de la question salernitaine, en élargissant la notion de ressemblance, de formuler une définition de la génération qui puisse rendre compte à la fois de la génération normale et de la génération extraordinaire. **[366]**

La pensée scientifique de Salerne cherche à expliquer et non pas à douter. La réalité de la génération spontanée de la barnacle est admise *a priori*. Une approche plus critique de la légende apparaît cependant dès le début du XIIIe siècle lorsque la génération spontanée de la barnacle est contestée par certains. Si Alexandre Neckam se contente de dire, dans sa *Laus divinae sapientiae*, que « la philosophie s'indigne » de la légende[44], Pierre d'Espagne la rejette, dans les années 1240, dans l'un des *problemata* associés à son commentaire sur le *De animalibus* d'Aristote[45]. Sans réfuter directement les rationalisations apportées par les

[44] (p. 366, n. 1) Voir *supra*, 354 n. 3.

[45] (p. 366, n. 2) Pierre d'Espagne, *Problemata*, 128, (*ms.A* ; Firenze, Biblioteca Nazionale, conv. soppr. J. IX. 26 [là q. 127] transcrit dans M. de Asúa, *The Organization of Discourse on Animals in the Thirteenth Century. Peter of Spain, Albert the Great, and the Commentaries on* De animalibus, Ph. D. University of Notre Dame 1991, dactyl., 402-3 ; *ms. B* : Paris, Bibl. Nat., lat. 7798, fol. 89rb). L'*explicit* du manuscrit de Florence daté vers 1500 attribue la collection à *magister Petrus Hispanus* ; celui du manuscrit de Paris (XIVe siècle) l'attribue à un maître d'Espagne (« Explicunt 128 questiones secundum magistri [sic] de Yspania »). La collection est à rattacher au commentaire (sous forme de questions) sur le *De animalibus* du manuscrit Madrid, Bibl. Nacional, 1877, fol. 256r-290v. Cependant, la réponse à la question sur la barnacle manque dans ce manuscrit, mutilé de son dernier feuillet. La collection se trouve dans une série de neuf manuscrits, dont Brian Lawn dresse la liste (*The Salernitan Questions. An Introduction to the History of Medieval and Renaissance Problem Literature*, Oxford 1963, 78). Le manuscrit de Paris présente la version la plus complète, mais est de très mauvaise qualité. Il faut remarquer que la place du commentaire de Madrid (et, par conséquent, de la collection de questions) dans la carrière de Pierre d'Espagne fait objet de controverses parmi les spécialistes. Selon T. Goldstein-Préaud, « Albert le Grand et les questions du XIIIe siècle sur le *De animalibus* d'Aristote », *History and Philosophy of the Life Sciences*, 3 (1981), 61-71, surtout 61-62, ce commentaire serait le fruit de l'enseignement parisien de Pierre d'Espagne, avant 1245. Un deuxième commentaire, préservé dans le manuscrit Firenze, Bibl. Nazionale, G 4. 853, refléterait le séjour, plus tardif, de l'auteur à Sienne. Selon M. de Asúa, *The Organization*, 84-86, le commentaire du manuscrit florentin est tout au plus l'œuvre d'un disciple de Pierre d'Espagne ; il affirme en plus que c'est le commentaire du manuscrit de Madrid, et non celui du manuscrit florentin, qui provient du séjour de l'auteur à Sienne. Voir aussi J. F. Meirinhos, « Petrus Hispanus Portugalensis. Elementos para uma diferenciação de autores », *Revista Española de Filosofia*

salernitains, il montre que la génération spontanée de la barnacle est impossible, parce qu'elle va à l'encontre des principes naturels.

Il avance plusieurs arguments. Tout d'abord, les oiseaux se procréent au moyen d'œufs ; les plantes ne pouvant pas pondre d'œufs, elles ne peuvent pas non plus produire des oiseaux. De plus, les animaux **[367]** nés par génération spontanée sont toujours très petits, comme c'est le cas des abeilles et des fourmis. Si des oiseaux naissaient sur des arbres, ils seraient de la taille d'un insecte, ce qui est impossible. Pierre d'Espagne accepte, comme tous les savants médiévaux, la possibilité de la génération spontanée ; celle-ci ne sera en effet réfutée qu'à partir du XVIIe siècle[46]. Il souligne pourtant que la génération spontanée n'est possible que pour certains animaux. Son argument principal pour réfuter la légende de la barnacle se fonde en effet sur la distinction aristotélicienne entre animaux parfaits et imparfaits ; *nobilis* et *vilus* dans la terminologie du philosophe médiéval. S'il est bien vrai que certains animaux naissent des arbres, Aristote le dit lui-même[47], ceci n'implique nullement que *tous* les animaux peuvent être engendrés de telle manière. Il faut en effet nuancer un raisonnement fondé sur l'idée de l'ordre et de la hiérarchie de l'univers où des choses simples produisent des choses de plus en plus complexes. On peut dire que les éléments se combinent pour donner lieu aux mixtes ; les mixtes donnent lieu aux plantes et les plantes aux animaux, mais seulement en spécifiant que ceci n'est vrai que pour les plantes et les animaux imparfaits, les plantes parfaites étant considérées comme celles qui se reproduisent au moyen de semences et non pas spontanément. «Quoi qu'en dise le vulgaire », conclut Pierre d'Espagne, « il est contre la raison de penser qu'un animal aussi noble [qu'est l'oiseau] puisse naître d'un arbre »[48]. Considérant **[368]** la barnacle

Medieval, 3 (1996), 51-76, ici 70, n. 72. José Meirinhos a pour sa part mis en question l'identification habituelle de Pierre d'Espagne avec le pape Jean XXI et soutient de plus qu'il faut distinguer entre trois différents Pierre d'Espagne.

[46] (p. 367, n. 1) Voir J. Farley, *The Spontaneous Generation Controversy from Descartes to Oparin*, Baltimore 1977.

[47] (p. 367, n. 2) La référence aristotélicienne n'est pas immédiatement claire. Pierre d'Espagne pense ici peut-être à un passage de l'*Historia animalium*, V, cap. 1, 539a23-25, où Aristote affirme que certains insectes naissent de la terre ou des végétaux en putréfaction. On peut penser aussi à *De generat. animalium*, I, cap. 1, 715a, où il est question de la génération spontanée de certaines plantes (et non des animaux) à partir de parties pourries d'autres plantes ou arbres. Aristote donne comme exemple le gui.

[48] (p. 367, n. 3) Pierre d'Espagne, *Problemata*, 128 : « Queritur utrum animalia ex arboribus generentur. Et videtur quod sic. Nam Philosophus dicit, quod quedam animalia exeunt (*A*. exeuntur) de arboribus. Sed ex arboribus est conservatio ergo et generatio. In contrarium non (*A. om.*) videtur per hoc, quia

comme un oiseau parmi d'autres, Pierre d'Espagne rejette la légende de sa génération spontanée, car l'oiseau ne rentre pas dans la catégorie aristotélicienne des animaux imparfaits.

L'école salernitaine, pour rendre compte de la génération, place au centre la notion de complexion et de ressemblance, modèle qui s'applique *mutatis mutandis* à tous les êtres animés et inanimés. Pierre d'Espagne témoigne au contraire de la réception de la classification aristotélicienne qui renforce les différences entre animaux et plantes et établit une hiérarchie entre les espèces. Pierre d'Espagne rejette la barnacle, car elle ne rentre pas dans la grille dressée par Aristote.

Malgré les conclusions opposées de Pierre d'Espagne et des salernitains, leurs démonstrations se ressemblent dans la mesure où elles utilisent des arguments rationnels et se fondent sur des concepts et de principes préétablis. Leur approche est purement théorique. En revanche, dans la réfutation de la légende de la barnacle par Albert le Grand et surtout par Frédéric II, l'expérience joue un rôle déterminant.

omnis (*A*. omnia) causa est nobilior suo effectu (*A*. suum effectum), sed volatile est nobilius quam (*A. om.*) planta, ergo etc. Pre aves multiplicant se mediantibus ovis. Cum ergo plante non possunt ova generare, nec volatilia producere. Pre omne animal generatum per putrefactionem minus est in quantitate generatio per propagationem. Ut patet in aranea et formica. Si ergo ex arboribus producerentur aves, minores essent etiam ape vel formica quod est impossibile. Responsio. Vulgus dicit quod quedam aves ex arboribus generantur que pendent super aquas vel inclinantur in litore maris super aquas et in ramis huius arboribus loco fructus nascitur quedam vessica. Et cum pervenit ad maturitatem generatur ex ea avis. Et tunc pendet (*A* pendit) ex arbore per rostrum sicut pirum per caudam. Et quando huiusmodi avis pervenit (*A om.*) ad completum augmentum sua ponderositate cadit. Et tunc si cadit in aqua vivit quia mollis est aqua. Si vero in terra moritur propter passibilitatem sui corporis, quia cadit super corpus (*A* corporis) durum. Quidquid tamen dicit vulgus, contra rationem est quod animal ita nobile ex arbore generetur. Ad primum ergo dicendum est quod Philosophus loquitur de animalibus vilibus. Unde non sequitur quadam animalia ex arboribus generantur, ergo et volucres. Ad secundum dicendum quod animalia conservantur ex plantis per nutrimentum, non tamen potest ex hoc argui quod generetur ex plantis quia nutrimentum generat nihil ([per nutrimentum...nihil] *A om.*). Si dicas, quod natura ab uno in aliud perveniet per ordinem, ergo ex planta aliquod animal nobile per ordine procedetur, dicendum quod licet ex planta possit vile animal generari, tamen non nobile. Si dicas quod (*A om.*) sicut se habet elementum ad mixtum et mixtum ad planta, ita planta ad ([ita planta ad] *A om.*) animal. Sed ex mixto generatur vilis et non vilis planta immediate (*A* mediante), ergo ex planta generatur animal vile et non vile. Dicendum, quod quedam sunt plante nobiles que non generantur nisi semine mediante. Sunt autem et quedam viles et hec absque semine generantur. Et sic est de animalibus. Unde ex arboribus potest vile animal, non autem nobile generari. Vulgus tamen ponit generationem avium ex arboribus annuntians quod tale volatile in quadrigesima comedatur » (*ms. A* : Firenze, Bibl. Nazionale, conv. soppr. J. IX. 26 transcrit dans de Asúa, *The Organization of Discourse,* 402-3 ; *ms. B* : Paris, Bibl. Nat., lat. 7798, fol. 89rb).

La légende de la barnacle est un mensonge, déclare Albert le Grand, d'un ton légèrement irrité, car il a observé, avec ses *socii*, les barnacles copuler, nicher et couver des œufs. Quelle absurdité donc de dire que personne n'a jamais vu leurs nids ! L'affaire est close pour **[369]** lui, il ne se donne pas la peine de montrer, comme son collègue Pierre d'Espagne, pourquoi la génération spontanée des oiseaux est philosophiquement impossible[49].

De son côté, Frédéric II, célèbre, comme Albert le Grand[50], pour sa curiosité scientifique et son esprit critique, non seulement réfute la légende sur la base de l'observation, mais la met aussi à l'épreuve. Dans le *De arte venandi cum avibus* (vers 1230-48), qui combine des informations livresques traditionnelles avec des observations personnelles[51], nous lisons que Frédéric a envoyé une expédition (*plures nuntios nostros*) dans les pays nordiques afin de déterminer la vérité de l'« opinion de certains » concernant la barnacle. Les émissaires lui rapportent des planches de coques de navires sur lesquelles les barnacles sont censées se développer. Frédéric les examine, mais n'y trouve que des coquillages et aucun d'entre eux ne possède la forme d'un oiseau. En l'absence de bons arguments (*congruentuis argumentum*) en faveur de l'explication courante de la génération des barnacles, l'empereur refuse de l'accepter. Son refus s'accompagne de surcroît d'une explication de l'origine de la légende : il pense que celle-ci s'est développée parce que les barnacles nichent si loin des habitations humaines que personne ne les a jamais vu copuler, construire des nids ou couver des œufs[52]. **[370]**

[49] (p. 369, n. 1) Albertus Magnus, *De animalibus*, XXIII, cap. 1, par. 19 : « Barliates mentiendo quidam dicunt aves quas vulgus boumgans, hoc est arborum anseres, vocat eo quod ex arboribus nasci dicuntur a quibus stipite et ramis dependent suco qui inter corticem est nutritae. Dicunt enim aliquando ex putridis lignis haec animalia in mari generari et praecipue ex abiectum putredine, asserentes quod nemo umquam vidit has aves coire vel ovare. Et hoc omnino absurdum est quia ego et multi mecum de sociis vidimus eas et coire et ovare et pullos nutrire » (éd. H. Stadler, *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen*, 15-16 [1916-21], 1446).

[50] (p. 369, n. 2) Pour des exemples de l'attitude critique d'Albert le Grand à l'égard de Pline, de Solin et du *Physiologus*, voir M. Misch, *Apis est animal. Apis est ecclesia. Ein Beitrag zum Verhältnis von Naturkunde und Theologie in spätantiker und mittelalterlicher Literatur*, Francfort 1974, 125 et, pour Pline, A. Borst, *Das Buch der Naturgeschichte. Plinius und seine Leser im Zeitalter des Pergaments*, Heidelberg 1994, 285-92.

[51] (p. 369, n. 3) Pour un état de la question sur ce texte, B. Van den Abeele, « Il *De arte venandi* e i trattati latini di falconeria », dans *Federico II e le science*, éd. P. Toubert et A. Paravicini Bagliani, Palerme 1994, 395-409 ; *ibidem*, 404-7 pour la méthode scientifique de Frédéric II.

[52] (p. 369, n. 4) Fredericus II, *De arte venandi cum avibus*, I, cap. « De nidificatione aironis » : « Est et aliud genus anserum minorum diversorum colorum, albi scilicet in una parte corporis et nigri in alia

Remarquons la pertinence de l'hypothèse de Frédéric II : nous avons vu que les barnacles nichent dans l'Arctique et migrent dans les pays du Nord de l'Europe pour y hiverner. L'affirmation de l'empereur que personne n'a jamais vu les nids ou les œufs des barnacles se comprend donc tout à fait. Albert le Grand a, quant à lui, dû observer une autre espèce d'oie sauvage. C'est vraisemblablement le cas aussi du naturaliste français Pierre Belon (1517-1564), qui, dans son *Histoire de la nature des oiseaux* (1546-49), allègue, comme Albert le Grand, avoir observé les barnacles pondre et couver des œufs et qui, pour cette raison, rejette également la légende de sa génération spontanée[53].

Les premiers à avoir réellement pu observer les barnacles nicher — ou plus exactement, à en avoir laissé un témoignage accessible aux européens — sont sans doute les membres des expéditions hollandaises dans la zone arctique des années 1590. Gerrit de Veer, le chroniqueur des tentatives malchanceuses des navigateurs Van Heemskerck et Barentz pour accéder à la Chine par la route du Nord, affirme qu'au cours de leur troisième voyage en 1596, lui et ses compagnons ont découvert à 80° de latitude Nord une colonie de barnacles (*rotganzen*) nichant sur un îlot[54] ; ils en ont mangé une, après l'avoir tuée avec une **[371]** pierre, et

orbiculariter, que anseres dicuntur bernecle, de quibus nescimus etiam, ubi nidificant. Asserit tamen opinio quorundam eas nasci de arbore sicca. Dicunt enim quod in regionibus septemtrionablibus longinquis sunt ligna navium, in quibus lignis de sua putredine nascitur vermis, de quo verme fit avis ista, pendens per rostrum per lignum siccum, donec volare possit. Sed diutius inquisivimus an hec opinio aliquid veritatis continet, et misimus illuc plures nuntios nostros, et de illis lignis fecimus adferri ad nos, et in eis vidimus quasi coquillas adherentes ligno, que coquille in nulla sui parte ostendebant aliquam formam avis, et ob hoc non credimus huic opinioni nisi in eis habuerimus congruentius argumentum. Sed istorum opinio, ut nobis videtur, nascitur ex hoc quod bernecle nascuntur in tam remotis locis quod homines nescientes, ubi nidificant, opinantur id, quod dictum est. De pluriis etiam, quamvis sint medie aves, nondum pervenit ad nos, ubi nidificant, scimus tamen, quod veniunt de remotioribus plagis. Multe etiam et alie aves aquatice, medie et terrestres in transitu aut in reditu apparent, de quibus ignoramus, ubi nidificant » (éd. C. A. Willemsen, Leipzig 1942, 2 voll., I, 55).

[53] (p. 370, n. 1) Pierre Belon, *L'histoire de la nature des oiseaux avec leurs descriptions et naïfs portraicts retirez du naturel*, III, cap. 5 : « De l'Oye Nonnette, autrement nommee un Crauant. Il est ia venu vne commune nouuelle de certains oyseaux nommez Cravants, que le vulgaire estime estre néz de pourriture des mas des nauires. Mais ayants veu les oyseaux Crauants pondre & faire des oeufs, & esclorre leurs petits : par celle manière, auons pensé dire librement nostre auis, que c'est abus de croire. Et lá ou nous serions trompez de n'auoir cognu les Crauants, sçauoir est que celuy que baillerons maintenant en peinture n'est ce que les autres noment Crauants, pour le moins est celuy qu'on nomme autrement Oye Nonnette » (éd. Paris 1555, 158). On voit que Belon assimile la *Branta bernicla* et la *Branta leucopsis*.

[54] (p. 370, n. 2) De Veer et ses compagnons ont vu des *Branta bernicla* ou bernaches cravants, qui

recueilli non moins de 60 œufs. Ce sont les mêmes oiseaux, soutient de Veer, qu'on voit venir chaque année en Hollande près de Wieringen. De Veer narre ce souvenir pour ensuite réfuter la légende de la barnacle qu'il connaît et cite[55].

Quatre ans avant la découverte de l'expédition hollandaise, le juriste et naturaliste napolitain Fabio Colonna (1567-1640), dans son *Phystobasanos sive plantarum aliquot historia* rejette également la légende de la barnacle sur la base de l'observation ; non de l'oie cette fois, mais, comme Frédéric II, de l'anatife. La légende à laquelle Colonna s'attaque diverge légèrement des versions médiévales que nous avons rencontrées, car, selon lui, les défenseurs de l'origine extraordinaire des barnacles prétendent que ce sont les *anatifes* qui se développent comme des fruits sur des arbres au bord des rivages, pour se transformer ensuite en oies[56]. Selon Colonna, cette croyance va à l'encontre non seulement du bon sens — les coquillages marins ne pouvant être des fruits —, mais aussi de l'affirmation de ces mêmes partisans de la légende **[372]** selon laquelle les anatifes se forment sur les coques des navires. Troublé, Colonna décide d'effectuer une enquête : il fait venir des anatifes de la côte de Naples, les ouvre, les étudie et les dessine. Décrivant

nichent sur des îlots devant les côtes arctiques. De Veer les nomme à juste titre *Rotganzen*. En revanche, les nids des *Branta leucopsis* ou bernaches nonnettes, plus difficilement accessibles, ne furent découverts pour la première fois qu'en 1907. Cf. Heron-Allen, *Barnacles*, XV.

[55] (p. 371, n. 1) Gerrit de Veer, *Vertellinghe vande derde Seylagie in noorden om nae de Coninckrijcken van Catthau ende China inden jare duysent vijfhondert ses ende tneghentich*. 21 juin 1596 : « Doen royden wy voort aen 't Eylandt dat inden midden lach, ende vonden daer veel eyeren van Rotgansen, die wy opt nest sagen sitten, ende haer daer van jaechden, die daer riepen, rot, rot, rot, ende smeten een Gans met een steen doodt, die wy coockten ende aten, met wel 60. eyeren die wy mede scheep brachten, ende quamen den 22. wederom tscheep. Dit waren oprechte Rotgansen, alsser in Hollandt ontrent Wieringen in grooter menichte alle jaren comen ende ghevangen wereden, daer van men tot noch toe niet geweten heeft waerse haer eyeren leggen ende uytbroeden, daer van sommige schrijvers haer niet ontsien hebben te schryven datse in Schotland aen boomen wassen, ende de tacken die overt water hangen, ende haer vruchten int water vallen, dat zijn Ganse kuijkens, ende swemmen daer heenen, maer die opt landt vallen bersten stucken ende comen te niet. Dit selvige blijckt nu contrarie, ende is niet te verwondren dat niemandt tot noch toe geweten heeft waerse haer eyeren liggen, nae dien noyt mensche, datmen weet, op de 80. graden geweest heeft, noch noyt dat lant op die plaets bekent is gewest, veel min de Rotgansen die daer op haer jongen broeden » (éd. S. P. L'Honoré Naber, *Reizen van Willem Barents, Jacob van Heemskerck, Jan Cornelisz. Rijp en anderen naar het Noorden (1594-1597) verhaald door Gerrit de Veer*, 2 voll., La Haye 1917, I, 52-53). Heron-Allen, *Barnacles*, 30, met les déclarations d'Albert le Grand, de Belon et de De Veer dans le même sac, à notre avis à tort.

[56] (p. 371, n. 2) Cette variante se rencontre effectivement dans les sources de l'époque moderne, mais les témoignages signalés par Heron-Allen semblent tous postérieures à Colonna. Néanmoins, dès le début du XVIe siècle, les voyageurs rapportent avoir vu des coquillages sur des arbres (Heron-Allen, *Barnacles*, 31).

l'intérieur de l'animal, il remarque la ressemblance entre les *cirri* et les plumes de coq. Ces ressemblances expliquent la croyance, mais ne la justifient nullement, car il est clair que les anatifes sont simplement des animaux marins, des testacés[57], qui naissent dans la mer, se fixent à toute sortes d'objets, mais ne survivent pas longtemps à l'extérieur de l'eau[58].

Cependant, ni les observations et les dessins minutieux de Colonna, ni la découverte de de Veer et ses compagnons sonnent la fin de la légende. Les savants pouvaient toujours mettre en doute l'identité des oies observées ou supposer une double origine pour la barnacle ; dès l'époque antique, il est largement admis que certains animaux, comme la grenouille ou la souris, s'engendrent aussi bien avec que sans semence[59]. En 1618, le médecin et philosophe aristotélicien Fortunio Liceti, professeur à l'Université de Padoue, avancera ces deux arguments pour défendre la génération spontanée de la barnacle[60]. **[373]**

L'observation *a contrario* n'implique donc pas la faillite de la légende de la barnacle[61]. De plus, si, chez Albert le Grand, Frédéric II, Pierre Belon, Fabio

[57] (p. 372, n. 1) En réalité, l'anatife est un crustacé, cf. *supra*, 356.

[58] (p. 372, n. 2) Fabio Colonna, *Phytobasanos sive plantrum aliquot historia* : « […] Concha quidem est marina, ex maris spumosos coeno orta, ut aliae testaceae omnes, saxis, lignis, quibuscunque pumibibus humorem illum magis retinentibus adhaerens. […] interna parte hirsuti per longum divisam pennam aemulantes, et caudam curvam galli, quamobrem opinati sunt illi pennas esse, atque caudam, et aviculae crescentis rudimenta extra concha emissa. Sed mihi potius cirros, et brachia animalis esse videntur, quae conchae natura tribuit, ut escam venari, et intro reponere posset. […] Ex his igitur testaceum animal esse certum erit, nec arboris fructus, ut ab aliis depingitur ; hae quidem conchae in sicco dejectae brevi emoriuntur propter humidi diminutionem, in mari vero putrescere minime possunt, atque si ex putridine harum aliquid oriretur, marinum esse etiam oporteret dato et non concesso » (éd. Naples 1592, 14).

[59] (p. 372, n. 3) Averroès affirma cependant que les individus nés par génération spontanée et par accouplement, même s'ils sont d'apparence identique, appartiennent à des espèces différentes. Son opinion est minoritaire en Occident. Pour le détail de ce débat, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse intitulée *Le ver, le démon et la vierge. Les théories médiévales de la génération extraordinaire (vers 1100-vers 1350). Une étude sur les rapports entre théologie, philosophie naturelle et médecine*, Université d'Utrecht / E. H. E. S. S., (dactyl.) 1998, Ière partie, chap. 3B.

[60] (p. 372, n. 4) Fortunio Liceti, *De spontaneo viventium ortu libri quatuor :* « At vero neque ista nos terrent, tum quia possunt hae Magni Alberti et Gerardi aves illis esse consimiles, quas dudum novimus ex lignis oriri, non autem eiusdem omnino speciei, ut hi supponunt, tum quia nihil inconvenit in eadem specie animalia et semine gigni et sponte nasci, ut fuse dudum ostendimus » (éd. Vicence 1618, 302-3).

[61] (p. 373, n. 1) À ce propos, une affirmation de l'humaniste Aeneas Sylvius Piccolomini (1405-64), le futur pape Pie II, dans son *Histoire d'Europe*, est aussi significative. Ayant entendu dire que l'arbre à

Colonna et Gerrit de Veer, le recours à l'observation — et même, pour Frédéric II et Colonna, à l'enquête — conduit au rejet de la légende de la barnacle, il faut souligner que les protestations de l'observation personnelle servent aussi à étayer la légende, tant au Moyen Âge qu'à l'époque moderne. Giraud de Barri prétend ainsi avoir vu des milliers de barnacles en gestation, « dans leurs coquillages et déjà formées »[62]. Au XVIe siècle, au début du nouvel essor des livres de merveilles et de l'étude de l'histoire naturelle, les descriptions de la barnacle abondent et plusieurs auteurs corroborent la légende d'observations personnelles ou d'après ouï-dire. L'historien écossais Hector Boece (1465 ?-1536) rapporte ainsi, dans sa *Scotorum Historiae*, plusieurs observations faites sur les côtes de l'Écosse, de troncs lavés par la mer et remplis, à l'intérieur, de vers, dont certains étaient couverts de plumes et d'autres formaient déjà de vraies petites oies. Il n'y est pas là question de coquillages, mais Boece décrit aussi l'intérieur d'une anatife et son oie parfaitement formée[63]. Encore en 1661, dans une conférence lue devant la *Royal Society of London*, Robert Moray, son premier président, décrit avec force de détails les petits oiseaux qu'il a trouvés à l'intérieur des anatifes accrochées sur un sapin mort[64] :

> Je trouvai l'oiseau dans chaque coquillage que j'ouvris, du plus petit au plus grand, si curieusement et entièrement formé, que rien des parties internes **[374]** d'une parfaite poule de mer ne paraissait y manquer : chaque partie apparaissant si distinctement, que l'ensemble avait l'apparence d'un grand oiseau, observé à travers une lunette concave ou rapetissante, la couleur et les caractéristiques étant partout très claires et nettes. Le petit bec, comme celui d'une oie ; les yeux marqués ; la

barnacles pousse en Écosse, il enquête à son sujet durant une visite au pays en 1435, pour apprendre que l'arbre ne se rencontre pas en Écosse mais sur les îles Orkney, et que les merveilles « s'enfuient toujours plus loin ». Aeneas Sylvius Piccolomini, *Historia de Europa*, cap. 46 : « Audiveramus nos olim arborem esse in Scotia, quae super ripam fluminis enata fructus produceret anetarum formam habentes. […] De qua re cum audivimus investigaremus, didicimus miracula semper remotius fugere, famosamque arborem non in Scotia, sed apud Orcades insulas inveniri » (éd. *Opera omnia*, Bâle 1571, 443).

[62] (p. 373, n. 2) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 15 : « Vidi multoties oculis meis plusquam mille minuta huiusmodi avium corpuscula, in litore maris ab uno ligno dependentiae, testis inclusa, et jam formata » (éd. Rolls series, XXI-5, 47-48).

[63] (p. 373, n. 3) Hector Boece raconte ces observations pour rejeter l'idée selon laquelle les barnacles naissent des arbres. Cf. Heron-Allen, *Barnacles*, 23-25 ; A. M. Stewart, « Hector Boece and 'Claik' Geese », *Northern Scotland*, 8 (1988), 17-23. Pour un autre exemple d'observation personnelle de l'anatife, Heron-Allen, *Barnacles*, 34-35.

[64] (p. 373, n. 4) La conférence n'a été publiée qu'en 1677, voir R. Moray, « A Relation Concerning Barnacles », *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 12 (1677), 925-27.

> tête, le cou, la poitrine, les ailes, la queue et les pieds formés, les plumes partout parfaitement constituées et d'une couleur noirâtre ; et les pieds comme ceux d'autres poules d'eau, autant que je m'en souvienne.

Moray avoue qu'il n'a pas lui-même vu ces petites oies vivantes, mais que des personnes crédibles lui ont raconté d'avoir vu des exemplaires aussi grands que le poing[65]. Les témoignages de Giraud de Barri, de Boece et de Robert Moray montrent bien les limites de la simple observation, qui reste prédéfinie par les attentes de l'observateur[66].

Citons enfin un témoignage curieux de la littérature géographique arabe médiévale qui en va jusqu'à affirmer que la légende a été prouvée empiriquement, non seulement par l'observation, mais par l'expérience. Le géographe al-Kazwini rapporte, en citant Ahmad ibn 'Umar al-'Uhdri comme sa source, qu'un roi fit construire une cage au-dessus d'un morceau de bois sur lequel il y avait déjà des « bourgeons » de barnacles. Ensuite, il fit submerger la cage dans l'eau et l'observa jusqu'à ce que des oiseaux se détachent du bois[67]. L'« expérience » commanditée par le roi arabe a, on le voit, certains parallèles avec celle effectuée par **[375]** Frédéric II. On peut même se demander si l'empereur ou son entourage connaissait le récit arabe en question.

La légende de la barnacle a plusieurs significations dans la science médiévale. Sur la frontière entre règne animal et végétal, entre animaux parfaits et

[65] (p. 374, n. 1) Moray, « A Relation » : « This Bird in every Shell that I opened, as well the least as the biggest, I found so curiously and compleatly formed, that there appeared nothing wanting as to internal parts for making up a perfect Sea-fowl : every little part appearing so distinctly that the whole looked like a large Bird seen through a concave or diminishing Glass, colour and feature being everywhere so clear and neat. The little Bill, like that of a Goose ; the Eyes marked ; the Head, Neck, Breast, Wings, Tail, and Feet formed, the Feathers everywhere perfectly shaped and blackish coloured ; and the Feet like those of other Water-foul, to my best remembrance. All being dead and dry, I did not look after the Inward parts of them […] Nor did I ever see any of the little Birds alive nor meet with anybody that did. Only some credible persons have assured me that they have seen some as big as their fist ».

[66] (p. 374, n. 2) Cf. les remarques de R. Bartlett, *Gerald*, 136-37, sur la différence entre les approches de Giraud de Barri et de Frédéric II. Le régime particulier de l'observation scientifique pré-moderne est particulièrement manifeste dans les descriptions anatomiques médiévales, qui dépendent fortement des traditions textuelles, même lorsque l'auteur a disséqué des cadavres humains. La dissection n'amène en effet pas toujours à rectifier les erreurs des textes qui font autorité. Voir la synthèse de N. Siraisi, *Medieval and Early Renaissance Medicine. An Introduction to Knowledge and Practice*, Chicago-Londres 1990, 90-96.

[67] (p. 374, n. 3) Le récit est traduit par Ruska, « Die Bernickelgans », 413.

imparfaits, générée spontanément, elle est un cas limite qui permet de définir, d'étendre ou de restreindre les théories de la génération. La rationalisation de la légende conduit à la neutralisation de son caractère merveilleux, en intégrant la barnacle dans la nature commune. D'autre part, la barnacle n'est pas l'une de ces merveilles qui peuplent une Inde onirique. L'observation qui en est faite par un Albert ou un Frédéric II annonce le lent changement d'une science naturelle fondée sur des textes vers une science expérimentale. En même temps, le sort de la légende au Moyen Âge et à l'époque moderne illustre la complexité des rapports entre attentes et hypothèses, observation et théorie.

La barnacle dans la théologie

Parallèlement à l'encadrement scientifique de la légende, le Moyen Âge a également parfois proposé des usages théologiques de la barnacle. Tout d'abord, la barnacle fait quelques apparitions isolées et incidentes dans des discussions scolastiques. Un premier exemple se rencontre dans une question sur le pouvoir des démons, dans le commentaire sur les *Sentences* d'Hugues de Saint-Cher, daté de 1230-1232. Le théologien dominicain se demande si les démons sont capables de faire des miracles et de créer, et répond qu'ils ne peuvent fabriquer que des animaux qui s'engendrent dans la nature par génération spontanée comme « une certaine espèce d'oiseaux et des grenouilles qui naissent de cette manière » [68]. En revanche, les démons, incapables de produire du vrai sperme humain, ne peuvent fabriquer des animaux qui naissent normalement par génération sexuelle. La frontière entre animaux parfaits et imparfaits sert ici pour délimiter le pouvoir des démons et pour affirmer que ceux-ci peuvent imiter les processus naturels mais non pas **[376]** les dépasser. Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans le détail du débat scolastique sur la génération démoniaque[69]. Il faut cependant remarquer que la référence à la légende de la barnacle y semble unique. Si les théologiens postérieurs développent et précisent la démonstration d'Hugues de Saint-Cher, la barnacle ne sera pas reprise comme exemple d'animaux qui sont, à cause de leur génération spontanée, à la portée des démons. Les théologiens s'en tiennent aux

[68] (p. 375, n. 1) Hugo de Sancto Charo, *In 2 Sent*, dist. 7 : « […] Ad hoc dicunt magistri, quod demones tantum possunt ea facere que fiunt per materia putrefactionis, unde possunt facere quoddam genus avium et ranarum que fiunt hoc modo » (*ms.* Paris, Bibl. Nat., lat. 3073, fol. 36ra ; *ms.* Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica, Vat. lat. 1098, fol. 51rb-51va).

[69] (p. 376, n. 1) Nous détaillons la discussion scolastique sur la génération démoniaque dans notre thèse, *Le ver, le démon et la vierge*, IIème partie, chap. 2.

grenouilles et aux serpents, exemples classiques inspirés par le récit biblique de la confrontation entre Moïse et Aaron et les mages de Pharaon (Ex 7,8-8,19).

La barnacle apparaît pourtant, mais encore de manière isolée, dans une question de Nicolas de Ockham disputée à Oxford en 1287-1288 sur un autre thème : l'unité de l'espèce humaine, problème qui a beaucoup occupé les théologiens du XIIe et XIIIe siècle, en rapport avec la transmission du péché originel[70]. Nicolas de Ockham évoque la barnacle parmi les arguments contre l'origine commune de tous les êtres humains dans Adam : étant donné que certains animaux parfaits comme la barnacle naissent sans semence, ceci est aussi possible pour l'homme, Dieu infusant l'âme rationnelle comme pour les autres hommes issus des rapports sexuels. Si l'homme peut naître par génération spontanée, tous les êtres humains ne descendent donc pas d'Adam[71]. Tout en acceptant la légende de la génération spontanée de la barnacle, le théologien **[377]** franciscain répond que le cas de cet oiseau et celui de l'homme ne sont pas comparables. Tout d'abord Averroès a montré, en réfutant Avicenne, que la génération spontanée de l'homme est impossible. De plus, le point de départ du raisonnement *contra* — la définition de la barnacle comme animal parfait — est faux, car, à la différence de l'homme, celle-ci ne se reproduit jamais par génération sexuelle[72]. La distinction entre

[70] (p. 376, n. 2) Pour la question de l'unité de l'espèce humaine, voir W. H. Principe, « *De veritate humanae naturae* : Theology in Conversation with Biology, Medicine and Philosophy of Nature », dans *Knowledge and the Sciences in Medieval Philosophy.* Proceedings of the Eighth International Congress of Medieval Philosophy, Helsinki 24-29 August 1987, Helsinki 1990, III, 486-94 ; Id., « 'The Truth of Human Nature' according to Thomas Aquinas : Theology and Science in Interaction », dans *Philosophy and the God of Abraham. Essays in Memory of James. A. Weisheipl OP*, éd. R. J. Long, Toronto 1991, 161-77, et la contribution d'A. Boureau envoyée le 10 mars 1997 au « colloque virtuel » *Umano, subumano, superumano. Gerarchie nella natura dell'uomo nel Medioevo (sec. XIII-XVI)* sur Internet (http ://www/forum.quipo.it/alchimia/home.html).

[71] (p. 376, n. 3) Nicolas de Ockham, *Quaestiones disputatae de traductione humanae naturae a Primo Parente*, q. 4 « An omnia individua in specie humana processerint ex Adam primo parente unico », 22 : « Item, parentes faciunt ad productionem corporis tantum, et Deus infundit animam ; sed in aliquibus animalibus videmus quod animal perfectum producitur sine semine, ut patet de bernaca; ergo ita potest esse de homine, quod eius corpus potest produci sine semine. Igitur cum Deus possit tali corporis animam infundere, sequitur quod id esset individuum in specie humana qui non processerunt ab Adam » (éd. C. Saco Alarcón, Rome-Grottaferrata 1993, 153). Nous remercions Joseph Ziegler de nous avoir signalé ce passage.

[72] (p. 377, n. 1) Nicolas de Ockham, *ibidem*, ad 22 : « Praeterea, non est simile de bernaca et corpore humano, quod est nobilissimus corpus, in quid potest natura propter dispositionem et harmoniam nobilissimam que requiritur ad animam rationalem recipiendam. Et propterea Commentator VIII Physicorum, specialiter loquens de homine, reprehendit Avicennam, qui dicit, ut praeponit ei, quod

animaux parfaits et imparfaits permet ainsi à Nicolas de Ockham de neutraliser les implications apparentes de la légende de la barnacle pour une question bien plus grave, la génération spontanée de l'homme[73].

À part ces interventions ponctuelles dans la théologie scolastique, la légende est aussi utilisée dans des contextes polémiques, comme argument pour justifier des doctrines chrétiennes. On en trouve un exemple chez Giraud de Barri. Celui-ci écrit sa *Topographia Hibernica* à la fin du XIIe siècle, dans un milieu d'intellectuels français et anglais où se développe une littérature anti-judaïque[74]. Il donne ainsi un curieux tour polémique à sa description de l'oie merveilleuse. Le refus des juifs de croire à la conception virginale n'est pas raisonnable. La nature ne produit-elle pas tous les jours des animaux sans l'intervention de l'homme ni de la femme ? Alors pourquoi ne pas croire que le Christ est né sans le concours de l'homme ? Selon Giraud une simple observation de la nature devrait convaincre les juifs du bien-fondé de la doctrine de la conception virginale[75]. Giraud établit ici une analogie entre **[378]** deux types de génération asexuelle, celle de la barnacle et celle du Christ. Le miracle de la conception virginale se justifie par la merveille de la nature. La barnacle est pour l'homme, selon l'expression de Giraud de Barri lui-même, un *argumentum fidei* et, en quelque sorte, le Christ et l'oiseau merveilleux se trouvent ici placés sur un pied d'égalité.

Cette technique d'argumentation par analogie est loin d'être une invention de Giraud de Barri. Les Pères et en particulier Ambroise de Milan dans l'*Hexaemeron* utilisent les exemples des animaux censés naître sans semence et sans commerce sexuel pour prouver aux païens incrédules de la véracité de la naissance

'possibile est hominem generari e terra, sed convenientius in matrice. Et iste sermo ab homine qui dat se scientiae est valde fatuus'. Haec commentator. Nec etiam est bernaca animal perfectum, potens generare sibi simile ; quia ut dicit Alexander, De naturis rerum, libro I, cap. 45, 'Ex lignis abiegnis salo diuturno tempore madefactis originem sumit avis, quae vulgo dicitur bernaca […] » (*op. cit.*, 178-79). Suit la description de la génération de la barnacle chez Alexandre Neckam.

[73] (p. 377, n. 2) Pour la question de la génération spontanée de l'homme, voir B. Nardi, « Pietro Pompanazzi e la teoria di Avicenna intorno alla generazione spontanea nell'uomo » dans Id., *Studi su Pietro Pompanazzi*, Florence 1965, 305-19, et notre thèse, *Le ver, le démon et la vierge*, Iére partie, chap. 3B.

[74] (p. 377, n. 3) Pour la littérature anti-judaïque médiévale, voir l'ouvrage classique de G. Dahan, *Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Âge*, Paris 1990, 361-421.

[75] (p. 377, n. 4) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 15 : « […] Erubesce, miser, erubesce, et saltem ad naturam recurre. Quae ad argumenta fidei, ad instructionem nostram, nova quotidie animalia sine omni mare vel femina procreat et producit » (éd. Rolls series, XXI-5, 48-49).

virginale du Christ. Les Pères évoquent ainsi la fécondation par le vent des juments, la parthénogenèse du vautour et la génération spontanée du ver[76]. Ces techniques d'argumentation ainsi que ces exemples naturels seront transmis depuis les Pères jusqu'aux auteurs médiévaux. Giraud de Barri a donc repris le modèle patristique, en utilisant un exemple nouveau, en enrichissant le répertoire d'exemples polémiques hérités de l'Antiquité d'un animal du Nord. Il est possible que Giraud de Barri s'inspire aussi de Pierre Damien, qui insère déjà la barnacle dans une longue liste de merveilles naturelles, reprises en partie d'Augustin, pour appuyer la possibilité pour Dieu de restituer la virginité perdue[77]. Cependant, l'initiative de Giraud de Barri a peu de portée. La barnacle n'est que peu utilisée dans des contextes polémiques, à l'inverse des exemples plus classiques. Nous n'avons en effet trouvé qu'une seule autre occurrence dans le traité anti-juif de Pierre de Cornouailles, contemporain de Giraud de Barri et comme lui d'origine insulaire[78].

Le fait que ces auteurs utilisent l'argument à l'encontre des juifs constitue également une nouveauté par rapport à l'Antiquité. En effet, l'apologie des dogmes chrétiens sur le terrain de la raison était traditionnellement destinée aux païens qui ne reconnaissent aucune autorité révélée. Pourtant, comme l'a montré Gilbert Dahan, à partir du XIIe siècle, l'opinion s'établit parmi les polémistes chrétiens que le recours **[379]** à la raison est aussi profitable dans les discussions avec les juifs[79]. Vers 1110, Guibert de Nogent, dans son *Traité de l'Incarnation contre les juifs* utilise déjà des exemples d'animaux qui s'engendrent sans semence pour prouver le dogme de la conception virginale du Christ[80]. On sait toutefois que la polémique anti-judaïque chrétienne vise souvent moins à convaincre les infidèles qu'à raffermir chez les chrétiens la conviction que leur religion est la vraie[81]. C'est clairement le cas de l'attaque des juifs intégrée dans la description de la barnacle de

[76] (p. 378, n. 1) Pour une étude détaillée de cette technique, ses usages au Moyen Âge et ses implications pour la conception de la nature et du miracle, cf. notre article « Christus en de wormen. Natuurhistorische 'feiten' in middeleeuwse geleerde discussies over de maagdelijke verwekking van Christus», *Tijdschrift voor geschiedenis*, 109 (1996), 163-80, et notre thèse, *Le ver, le démon et la vierge*, IIIème partie, chap. 3.

[77] (p. 378, n. 2) Pierre Damien, *De divina omnipotentia*, cap. 13 (éd. A. Cantin, *SC* 191, 457).

[78] (p. 378, n. 3) Pierre de Cornouailles, *Liber disputationis contra Symonem Iudeum* (1208), III, cap. 3.

[79] (p. 379, n. 1) Dahan, *Les intellectuels chrétiens et les juifs*, 423-40.

[80] (p. 379, n. 2) Guibert de Nogent, *Tractatus de incarnatione contra judaeos*, II, cap. 1 (*PL* 156, 499-500).

[81] (p. 379, n. 3) Dahan, *Les intellectuels chrétiens et les juifs*, 367, 423, 426.

la *Topographia Hibernica*.

La comparaison entre la barnacle et le Christ ne sert du reste pas toujours d'argument polémique. Le bestiaire du manuscrit Reg. Lat. 258 de la Bibliothèque du Vatican voit dans la barnacle une simple image du Seigneur[82]. Barthélémy l'Anglais et la version longue du *Bestiaire* de Pierre de Beauvais, pour leur part, éclairent autrement le sens spirituel de la barnacle. Sous leurs plumes (ou celle de leurs sources), l'oie merveilleuse devient une image du bon chrétien. Ils adaptent la métaphore courante du baptême comme deuxième naissance ou régénération en Dieu. La barnacle, née à partir du bois et vivifiée par l'eau représente de manière spirituelle l'homme qui est sauvé par la passion du Seigneur sur la croix et régénéré par l'eau baptismale comme fils de Dieu, statut qu'il a perdu lors de la Chute. Les oiseaux qui tombent sur la terre et non pas dans l'eau sont comparés aux hommes condamnés, car non-baptisés[83]. Barthélémy l'Anglais étend l'interprétation spirituelle **[380]** de la barnacle aussi à d'autres aspects de la nature de l'oiseau. Le fait que celle-ci possède peu de chair et de sang signifie ainsi l'homme chez qui le désir charnel n'abonde pas. Le fait que la barnacle s'envole après avoir été vivifiée par l'eau s'interprète comme le désir du chrétien de s'élever aux cieux[84].

Ces interprétations sont représentatives de la conception utilitariste de la

[82] (p. 379, n. 4) « Ista signat dominum qui mirabiliter natus est, sine matre in celo et sine patria in terra. Et sicut illa nascitur de arbore, ita Deus de Virgine que vocatur virga de radice Iesse » (*ms*. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica, Reg. lat. 258, fol. 26r).

[83] (p. 379, n. 5) Pour Barthélémy, voir *infra*, 380 n. 1 ; Pierre de Beauvais, *Bestiaire* (version longue) : « L'arbre dont li oisel naisent fors et chient jus quant il sont meur. […] Et cels qui chient de fors l'aighe sor la terre, cist demerent iluec tot coi gisant, et muèrent, et sont perdu. Ce sénefie que nus hom n'est rengénéré, ne parfais, se il n'est avant cheus en l'aighe où il est lavés en nom de baptesme. Et ceaus qui ne sont lavé en aighe par nom de baptesme, il sont perdu sicomme li oiseax qui ciet de l'arbre sor la terre, qui mort est et perdu » (éd. Cahier, *Mélanges d'archéologie*, 1851, II, 216). La chronologie relative de ces deux textes est difficile à établir, d'autant plus que l'attribution de la version longue du *Bestiaire* à Pierre de Beauvais est incertaine. On sait qu'elle est postérieure à la version courte (qui ne comporte pas la barnacle) datée avant 1206, mais elle n'a pas, à notre connaissance, été datée de manière plus précise.

[84] (p. 380, n. 1) Barthélémy l'Anglais, *De proprietatibus rerum*, IV, cap. 2 : « […] que quidem ab aliis avibus in natura et complexione sunt diverse. Parum enim habent de carne et minus de sanguine, et ideo ad esum non sunt apte, ut dicit idem Commentator. Naturam tamen divine laudis considerantibus administrant. Illos enim spiritualiter representant quos per lignum crucis divinus spiritus in aqua baptismatis generantur, in quibus carnis et sanguinis desideria non habundant, qui vivificat<i> spiritu volare ad celestia totis viribus desiderant et aspirant » (éd. Long, 71-72).

nature caractéristique du Moyen Âge. Dieu a créé le monde pour l'homme, qui a le droit d'utiliser les autres créatures à son profit. De plus, pour le chrétien, le monde naturel, en tant que création de Dieu, porte les traces de son origine divine. La nature, souvent représentée comme un livre, peut donc se prêter à des interprétations symboliques et allégoriques comme le texte de la Bible ; l'homme peut en déchiffrant le sens profond des animaux et des plantes mieux connaître Dieu et les doctrines chrétiennes[85]. La barnacle n'a, selon Barthélémy, aucune utilité matérielle, car elle est impropre à la consommation, mais elle a une utilité spirituelle.

Une merveille rôtie ? Le statut de la barnacle dans les préceptes alimentaires

Selon Barthélémy l'Anglais, la barnacle est trop pauvre en chair pour être mangée, mais cette idée constitue une opinion isolée au Moyen Âge. En effet, la question pour les casuistes médiévaux n'est pas de savoir si l'on peut, mais si l'on a le droit de manger la barnacle. Ce problème se pose aux chrétiens dans le cadre général des règles d'abstinence et de jeûne — et de manière plus aiguë pour les spécialistes de l'ascèse que sont les moines. Mais l'ambiguïté de l'animal semble avoir surtout agité au Moyen Âge les rabbins qui discutèrent de la place qu'il faut accorder à cette oie au sein des lois alimentaires hébraïques. **[381]**

La barnacle est objet de controverses dans ces domaines, parce que c'est un animal difficile à classer. Si les sources médiévales le décrivent le plus souvent comme un oiseau — il apparaît comme tel dans les bestiaires et dans les encyclopédies —, il est néanmoins clair que la barnacle ne se conforme pas entièrement à la catégorie des oiseaux. En effet, si l'on prend non pas l'apparence physique et le goût de chair, mais l'origine et le mode de génération comme critères, alors la barnacle est plutôt un poisson, parce qu'elle naît dans l'eau, ou un crustacé voire un coquillage, parce qu'elle se développe sur des morceaux de bois dans l'eau. Pourquoi pas une plante parce qu'elle pousse sur un arbre ?

Toutes ces possibilités semblent avoir été envisagées, au XIIe et au XIIIe

[85] (p. 380, n. 2) Sur la représentation de la nature comme livre, sur l'analogie entre l'interprétation du texte et l'interprétation de la nature, et sur la conception de la nature comme réservoir de significations symboliques, voir le livre classique de M.-D. Chenu, *La théologie au XIIe siècle*, Paris 1957, 159-90.

siècle, dans la jurisprudence rabbinique (la *halakha*) française et allemande[86]. L'un des premiers savants juifs à s'être occupé de la question est le rabbin Tam († 1170), petit-fils de Rashi. Il aurait prescrit que la barnacle peut se manger comme de la volaille, pourvu qu'elle soit abattue selon les prescriptions rituelles. Il se serait ainsi opposé à des autorités contemporaines, plus laxistes et qui considéraient la barnacle comme un fruit, impliquant qu'elle peut être mangée sans cérémonie rituelle préliminaire. En revanche, Isaac ben Josephe de Corbeil, codificateur français mort en 1280, est plus sévère que le rabbin Tam. Il interdit la consommation de la barnacle tout court, parce qu'il la considère comme un crustacé, catégorie impure. Le *Shulhan Arukh* enfin, la codification finale du Talmud et des décisions postérieures pendant la première moitié du XVIe siècle, confirme cette interdiction, mais il considère « les oiseaux qui naissent sur les arbres » comme des animaux rampants[87]. Ce survol cavalier, faute de compétences, de la littérature rabbinique montre l'évolution de l'indulgence vers une opinion de plus en plus sévère qui aboutit à la qualification de la barnacle comme animal impur.

Dans le contexte chrétien, les supposés et les enjeux de la question du statut de la barnacle sont évidemment différents. Dans la pratique religieuse chrétienne, l'alimentation n'occupe pas une place aussi centrale que dans le judaïsme. Le christianisme ne connaît pas de lois alimentaires, **[382]** dans le sens d'une séparation nette et explicite entre aliments purs et impurs. Le christianisme primitif affirme après quelques hésitations le refus de tout tabou alimentaire, en considérant que la création est entièrement bonne et faite à l'usage de l'homme. Dieu même aurait dicté ce départ de la tradition juive, dans une vision de Pierre à Joppé (Actes 10,9-16). En extase, l'apôtre voit l'ensemble des animaux de la création : une voix lui dit « tue et mange ». Pierre répond qu'il n'a jamais rien mangé d'impur dans sa vie. La voix dit « ce que Dieu a rendu pur, tu ne vas pas toi, le déclarer immonde ».

Certes dans les pénitentiels du haut Moyen Âge on peut repérer différents interdits alimentaires dont certains renvoient peut-être à un système de tabous

[86] (p. 381, n. 1) Faute de compétences, nous nous fondons pour les opinions juives uniquement sur la littérature secondaire.

[87] (p. 381, n. 2) Cf. s.v. « Barnacle goose myth », *Encyclopaedia judaica*, IV (1971), 247. Meir ben Baruch de Rothenburg (vers 1215-1293) écrit dans une *responsa* qu'il est difficile de décider s'il faut considérer la barnacle comme un oiseau ou comme une plante. Cf. L. Ginzberg, *The Legends of the Jews*, Philadelphie 1909-1938, 1947[6], 7 voll.,V, 50.

alimentaires folkloriques[88]. Cependant, sinon au haut Moyen Âge, le christianisme n'a pas cherché à distinguer des animaux purs et impurs. Le discours chrétien sur l'alimentation se résume à la question du jeûne. La distribution des périodes d'abstinence alimentaire dans l'année liturgique s'est établie dès les premiers temps du christianisme et varie peu par la suite. C'est à cette époque que se fixe la règle bien connue qui interdit à tout chrétien de manger de la viande le vendredi et pendant le Carême[89]. Les moines suivent un régime plus strict interdisant plus ou moins totalement l'alimentation carnée. Le jeûne chrétien est surtout perçu comme une technique de lutter contre la gloutonnerie et la luxure. Du reste, dès la basse Antiquité, l'ascèse chrétienne assimile la diététique antique et explique que l'abstinence de viande permet au moine de diminuer le feu de sa libido et l'aide donc à conserver sa chasteté[90]. Même si les savants médiévaux justifient l'interdiction de la viande aussi par des arguments plus « cosmologiques » — la malédiction de la terre après la Chute par exemple —, la viande n'est jamais déclarée immonde en soi et briser le jeûne en cas de force majeure, comme la maladie, n'est pas un péché. **[383]**

La règle de saint Benoît interdit explicitement et totalement la viande des quadrupèdes sauf pour les malades. À l'époque carolingienne, les commentateurs de la règle se demandent si cette interdiction recouvre aussi les volailles. Les partisans de la consommation avancent que la règle de saint Benoît n'interdit que les quadrupèdes. Les oiseaux, étant créés le même jour que les poissons, et, comme eux, à partir de l'eau, peuvent donc être mangés. Leurs adversaires affirment que la chair des volailles est encore plus bonne que celle des quadrupèdes et doit donc, à plus forte raison, être interdite. Ce n'est pas le nombre de pattes mais la finesse de goût de l'animal qui doit déterminer la norme. Les moines carolingiens s'accordent finalement pour permettre la consommation de la volaille dans les monastères, mais uniquement à Noël et à Pâques. Elle reste donc un plat de luxe ; elle est interdite, comme les œufs et les laitages, traditionnellement assimilés à de la

[88] (p. 382, n. 1) Cf. R. Meens, « Pollution in the Early Middle Ages : the Case of the Food Regulations in Penitentials », *Early Medieval Europe*, 4 (1995), 3-19 ; C. de Miramon, « Tabous alimentaires entre Japon et Europe médiévale », dans *Marges, ordre et transgression*. Actes de la table ronde franco-japonaise, Paris 1997, à paraître.

[89] (p. 382, n. 2) Cf. l'article « jeûne et abstinence », *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*, VI (1967), 835-42.

[90] (p. 382, n. 3) A. Rousselle, « Abstinence et continence dans les monastères de Gaule méridionale à la fin de l'antiquité et au début du Moyen Âge. Etudes d'un régime alimentaire et de sa fonction », dans *Hommage à André Dupont (1857-1972)*, Montpellier 1974, 239-54. Repris dans Idem, *La contamination spirituelle. Science, droit et religion dans l'Antiquité*, Paris 1998, 203-23.

viande, durant les jeûnes ; seul le poisson et les légumes sont alors permis[91].

Il a dû exister un très grand écart entre les prescriptions rigoureuses des règles et la réalité des repas des moines. Les cuisiniers devaient bien se débrouiller avec les ressources du domaine monastique ou des marchés locaux. D. Knowles, dans son ouvrage classique sur les ordres monastiques en Angleterre, avait soutenu, sur la base de sources textuelles, que les bénédictins traditionnels auraient, au cours du XIIe siècle, progressivement abandonné l'interdiction de viande[92]. Frédérique Audoin-Rouzeau, dans un livre pionnier, montre pour sa part que les dépotoirs du monastère de la Charité-sur-Loire recèlent un tel nombre de carcasses que la viande ne devait pas être si rare que cela à la table des moines[93]. C'est contre ces accommodements que les nouveaux ordres du XIIe siècle, comme les cisterciens et les chartreux, vont s'élever. On connaît les pages mordantes de saint Bernard contre les fricassées clunisiennes[94]. C'est au sein de cette littérature polémique que naît **[384]** l'image classique du moine glouton qui va connaître une fortune littéraire sans pareille. Ces polémiques ont cependant relativement peu d'importance pour le jeûne, car toute viande, volaille ou chair des quadrupèdes, reste alors interdite.

La configuration au sein de laquelle le problème de la barnacle va apparaître est constituée de la rencontre, dans le dernier quart du XIIe siècle, de l'écho de la discussion carolingienne sur les *volatilia* tant dans la littérature monastique[95] que dans le droit[96], et de la figure littéraire du moine vorace prêt à toutes les ruses pour engloutir son plat favori. C'est Thomas de Cantimpré qui fournit le plus de détails sur la consommation de barnacles. Il affirme

[91] (p. 383, n. 1) Cf. J. Semmler, « *Volatilia*. Zu den benediktinischen Consuetudines des 9. Jahrhunderts », *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner Ordens und seiner Zweigen*, 69 (1958), 163-76.

[92] (p. 383, n. 2) D. Knowles, *The Monastic Order in England*, Cambridge 1940, 1976[2], 458-465.

[93] (p. 383, n. 3) F. Audoin-Rouzeau, *Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de la Charité-sur-Loire*, Paris 1986.

[94] (p. 383, n. 4) Bernard de Clairvaux, *Apologia ad Guillelmum*, cap. 9. Sur la polémique entre clunisiens et cisterciens, voir G. Zimmermann, *Ordensleben und Lebensstandard. Die* cura pro corporis *in den Ordensvorschriften des abendländischen Hochmittelalters*, Münster 1973, 60-64 ; G. Constable, *The Reformation of the Twelfth Century*, Cambridge 1996, 187.

[95] (p. 384, n. 1) Voir par exemple le *De esu volatilium* d'Honorius Augustodunensis (éd. M.-O. Garrigues, *Studia monastica*, 28 [1986], 75-130).

[96] (p. 384, n. 2) Voir *infra*, 392 n. 3.

qu'Innocent III interdit, au IVe concile du Latran, la pratique de manger la barnacle pendant le Carême, un usage qui serait alors courant dans les régions où l'oiseau est présent[97]. Cependant, cette interdiction, que de nombreux historiens présentent comme un fait établi, n'apparaît pas dans les décrets de Latran IV qui ne parlent nullement d'alimentation. Les registres d'Innocent III sont aussi muets sur le sujet[98]. La remarque de Thomas de Cantimpré repose donc sur une tradition orale légendaire ou reflète une intervention orale du pape rapportée à Thomas par quelqu'un qui y fut présent[99]. Quoi qu'il en soit, l'intervention — réelle ou légendaire — d'Innocent III ne semble pas avoir eu beaucoup d'influences sur l'édifice normatif. Nous avons épuisé en vain les recueils de statuts synodaux et de textes conciliaires sans trouver de textes se rapportant directement à l'interdiction papale de consommer la barnacle. Les textes de la pratique juridique ecclésiastique règlent surtout les jours de jeûne et on ne découvre pas, par exemple, de listes détaillées d'aliments permis et interdits. La coutume locale est apparemment considérée comme suffisante. **[385]**

La barnacle n'apparaît donc jamais explicitement dans la législation de l'Eglise. Cependant, l'affirmation de Thomas de Cantimpré — si elle est imaginaire — n'est pas totalement irréaliste et s'inscrit dans le contexte des débats doctrinaux des canonistes de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle. Gratien insère à la cause 6 de la Distinction 4 de son *Décret* (vers 1140) une lettre du pseudo-Grégoire le Grand qui interdit durant le jeûne non seulement la viande mais aussi les aliments qui « tirent leur origine séminale de la chair » (*trahunt originem seminativam carnis*) ; *a contrario* les poissons sont permis, car selon le psuedo-Grégoire ils ne stimulent pas le désir sexuel[100]. Dans leurs commentaires sur ce

[97] (p. 384, n. 3) Thomas de Cantimpré, *De natura rerum*, V, cap. 23 : « Harum avium carnibus in Quadragesima nonnulli Christiani circa partes, ubi avium copia est, uti solebant etiam nostra etate. Sed Innocentius papa tertius in generali Lateranensi concilio amplius hoc fieri vetuit » (éd. Boese, 186-87).

[98] (p. 384, n. 4) L'interrogation par CD-rom de la correspondance d'Innoncent III dans la *Patrologie latine* ne révèle aucune mention de la barnacle, ni même l'interdiction de manger des volailles.

[99] (p. 384, n. 5) Jacques de Vitry serait un candidat possible ; Thomas le connaissait personnellement et le cite pour la barnacle. Cependant, dans sa description de la barnacle, Jacques de Vitry ne mentionne ni l'interdiction de manger la barnacle, ni Innocent III.

[100] (p. 385, n. 1) Gratien, *Decretum*, D. 4, c. 6 : « […] ut quibus diebus a carne animalium abstinemus, ab omnibus quoque, quae sementivam trahunt originem carnis, ieiunemus, a lacte videlicet, caseo et ovis. […] Ceterum piscium esus ita Cristiano relinquitur, ut ei infirmitatis solatium, non luxuriae pariat incendium » (éd. E. Friedberg, *Corpus Iuris Canonici*, Leipzig 1879, I, 6-7). Gratien attribue la lettre à Grégoire le Grand mais elle ne figure pas dans le Registre du pape.

passage, les décrétistes vont essayer de dresser des règles objectives pour distinguer aliments permis et interdits[101]. Ils mentionnent tout d'abord les critères que nous avons vu à l'œuvre lors de la querelle sur les *volatilia* : il faut s'écarter avant tout des aliments au goût fin et enflammant la libido. Cependant, ils évoquent aussi un argument cosmologique qui se fonde sur l'opposition entre la terre et l'eau : la terre étant maudite (Gen. 3, 17), seuls les animaux créés à partir de l'eau peuvent être mangés. Les canonistes s'inspirent ici sans doute directement ou indirectement d'un texte pseudo-augustinien du VIIe siècle d'origine irlandaise, le *De mirabilibus sacrae scripturae*, qui explique que le Seigneur, après sa Résurrection, mangea du poisson, et non pas de la viande, parce que Dieu maudit la terre et non pas l'eau[102]. **[386]**

Mais les canonistes ne se cantonnent pas à rassembler les arguments traditionnels ; ils vont aussi, de manière de plus en plus importante au fil des années, proposer des critères nouveaux et à caractère naturaliste. Le juriste bolonais Rufin (1164) critique ainsi la conception cosmologique qui autorise la consommation des volailles, créées dans l'eau, en avançant qu'aujourd'hui les oiseaux, à la différence des poissons, vivent, pour la plus grande partie, sur terre et mangent des aliments terrestres. Ce n'est donc pas le lieu de création mais le milieu naturel de l'animal qui décide de son statut dans le régime alimentaire. Un autre exemple est fourni par l'interprétation de la formule vague « *trahunt originem carnis* » du pseudo-Grégoire justifiant l'interdiction des œufs et des laitages. Rufin y voit une interdiction qui se fonde sur le mode de génération : les animaux se reproduisant par génération spontanée sont permis. Huguccio (1188-1190) critique cette opinion. Les poissons sont autorisés alors que certains d'entre eux naissent par coït ; en revanche le lait et les œufs sont interdits alors qu'ils ne proviennent pas forcément d'un rapport sexuel — les poules pondent sans être cochées. En guise de réponse le juriste bolonais avance que c'est non pas l'origine

[101] (p. 385, n. 2) Nous avons effectué notre sondage dans les commentaires sur D. 4, c. 6 de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle, en essayant d'étudier des œuvres originaires des différentes écoles de l'époque et spécialement les commentaires écrits par des anglais. Pour l'école bolonaise : Rufin, *Summa decretorum* (éd. H. Singer, Paderborn 1902, 15) ; Huguccio, *Summa* (1188-1190) (*ms*. Paris, Bibliothèque nationale, lat. 15396, fol. 6ra) ; Alain l'Anglais, *Apparat Ius naturale* (1192-1215) (*ms.* Paris, Bibliothèque Mazarine, 1318, fol. 4r) ; Laurent d'Espagne, *Glossa palatina* (1210-1218) (*ms.* Città del Vaticano, Biblioteca apostolica, Reg. Lat. 677, fol. 2r). Pour l'école dite française : *Apparat Ecce vicit leo* (1202-1210) (*ms.* Laon, Bibliothèque municipale, 371, fol. 4ra).

[102] (p. 385, n. 3) *De mirabilibus sacrae scripturae*, cap. 4 (*PL* 35, 2155) ; l'affirmation du pseudo-Augustin se retrouve dans l'exégèse carolingienne (par exemple : Alcuin, *Questiones in Genesim*, [*PL* 100, 518] et dans la *Glose ordinaire* sur Gen 3, 17.

sexuelle, mais le fait « de prendre origine dans la chair » (*que de carne oriuntur et ex carne habent esse*) qui détermine la norme, en citant Jérôme qui appelle l'œuf rien d'autre que de la viande liquide et le lait un dérivé du sang, idée qui corrspond à la théorie physiologique aristotélicienne.[103] Huguccio est du reste un bon témoin de la réception par les juristes de la fin du XIIe siècle des conceptions physiologiques de l'époque. Il utilise ainsi le modèle de la complexion pour justifier l'autorisation du poisson. Les poissons n'incitent pas la libido, parce qu'ils sont froids. Les canonistes sont conscients de cette place grandissante d'arguments scientifiques. Honorius, résumant à la fin du XIIe siècle les débats bolonais contemporains, distingue les critères naturalistes (*ratio physica*) et théologiques. On comprend dès lors comment la barnacle — oiseau aquatique, de complexion froide, engendré spontanément —, animal limite pour les savants, a pu aussi devenir un aliment-limite pour le droit canonique et la théologie morale.

De plus, la consommation de la barnacle n'est peut-être pas mythique. Plusieurs auteurs attestent l'usage de manger la barnacle pendant le Carême **[387]**. Selon Giraud de Barri, dans certaines parties d'Irlande, évêques et moines s'adonnent à cette pratique[104] ; Vincent de Beauvais affirment après Thomas de Cantimpré que dans les Flandres et en Allemagne — l'habitat des oiseaux — « certains chrétiens » (*nonnulli christiani*) mangent de la barnacle pendant le Carême[105]. Alexandre Neckam, Gervais de Tilbury, Jacques de Vitry et Pierre d'Espagne signalent également la consommation de l'oiseau[106].

Certains de ces auteurs rapportent de plus les arguments des avocats de la pratique, raisonnements qui rappellent les discussions des canonistes. Les partisans de la consommation de la barnacle soutiendraient ainsi, selon Gervais de Tilbury, qu'il ne faut pas tenir compte du goût de l'animal mais de son origine. La barnacle n'est pas ce qu'elle semble être : de la viande, et elle peut donc être mangée sans péché[107]. Giraud de Barri et Alexandre Neckam dénoncent ces raisonnements

[103] (p. 386, n. 1) Jérôme, *Adversus Iovinianum*, II, cap. 13 (*PL* 23, 303).

[104] (p. 387, n. 1) Giraud de Barri, *Topographia hibernica*, I, cap. 15 : « Unde et in quibusdam Hiberniae partibus, avibus istis, tanquam non carneis quia de carne non natis, episcopi et viri religiosi jejuniorum tempore sine delectu vesci solent » (éd. Rolls series, XXI-5, 47-48).

[105] (p. 387, n. 2) Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, lib. XVI, cap. 40 (Douai, 1624, 1181).

[106] (p. 387, n. 3) Alexandre Neckam, voir *infra*, 366 n. 2. Gervais de Tilbury, voir la note suivante ; Jacques de Vitry, *Historia orientalis*, cap. 92 : « Carnes autem earum in quadragesima manducantur » (éd. manducant) (éd. Douai 1597, 216) ; Pierre d'Espagne, voir *supra*, 17 n. 5.

[107] (p. 387, n. 4) Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, III, par. 123 : « Aves istae […] quadragesimali

comme de la casuistique. On aurait tort, affirme le dernier, de traiter la barnacle « selon la loi des poissons » seulement parce qu'elle provient de l'eau et non pas *ex semina traductione*, d'un œuf. Les premiers oiseaux ne provenaient après tout pas non plus des œufs, mais de l'eau, où ils ont été créés avec les poissons. Si on suit l'argumentation des partisans de la barnacle, tous les oiseaux devraient être permis pendant le Carême[108] ! On se souvient que, dans le débat carolingien, l'origine commune des poissons et des oiseaux au moment de la Création était avancée en faveur de la consommation de la volaille en général. Cependant, pour **[388]** Neckam, comme pour les canonistes de son époque, l'interdiction de la volaille est indiscutable. Giraud de Barri, pour sa part, rejette l'idée selon laquelle la barnacle ne serait pas de la chair, puisqu'elle ne provient pas de la chair (*quia de carne non natis*). Le fait que la barnacle n'est pas « née de la chair » n'implique nullement qu'elle n'est pas de la chair elle-même, comme le prouve l'exemple d'Adam et d'Eve. Les premiers parents ne sont pas nés de la chair mais celui qui mange leurs cuisses ne sera guère considéré comme un végétarien[109].

On aura remarqué que les propos de ces trois auteurs reflètent de près le débat canonique contemporain sur les interdits alimentaires, même si leur argumentation est moins fine et nuancée. Ceci n'a rien d'étonnant, car Gervais de Tilbury, Giraud de Barri et Alexandre Neckam font tous partie d'une génération de clercs anglais frottés de culture juridique, à une époque où le droit devient un moyen d'ascension sociale de plus en plus important[110].

tempore assatae comeduntur, considerata potius ad hoc nativa processione, quam carnis sapiditate » (éd. Leibniz, I, 1004).

[108] (p. 387, n. 5) Alexandre Neckam, *De natura rerum*, I, cap. 48 : « Hac quidem minus discreti etiam tempore jejunii vescuntur, eo quod ex ovo non prodierit, beneficio maternae incubationis. Sed quid? Constat quod prius fuerint aves quam ova. Numquid ergo aves quae ex ovis non eruperunt potius legem piscium quoad esum sequuntur, quam illae quae ex sementina traductione ortae sunt? Nonne item aves ex aquis originem sumpserunt, secundum coelestis paginae doctrinam irrefragabilem? » (éd. Rolls Series, Londres 1803, 99-100).

[109] (p. 388, n. 1) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 15 : « Sed hi quidem scrupulose moventur ad delictum. Si quis enim ex primi parentis, carnei quidem licet de carne non nati femore comedisset, eum a carnium esu non immunem arbitrarer » (éd. Rolls series, XXI-5, 48-49).

[110] (p. 388, n. 2) Avant d'écrire les *Otia imperialia*, Gervais de Tilbury enseigna le droit canonique à Bologne (cf. *Otia imperialia*, III, cap. 12). On ne connaît cependant de lui aucune œuvre. Giraud de Barri prétend avoir enseigné le droit canonique à Paris et Alexandre Neckam a écrit une préface sur les sources du droit. Cf. S. Kuttner, « Anglo-norman Canonists of the Twelfth Century », dans *Gratian and the Schools of Law.* 1140-1234, Londres 1983 (Variorum), VIII, 314, 322. Sur la rencontre, particulièrement vive en Angleterre, entre culture monastique et culture juridique, voir A. Boureau,

Comment interpréter finalement ces témoignages sur la consommation de la barnacle ? Faut-il y voir le reflet d'une pratique réelle et fréquente ou s'agit-il simplement d'une légende supplémentaire ? Il est évidemment difficile de répondre. On peut d'abord évoquer le cas, analogue, du castor, autre animal ambigu. Dans la *Topographia Hibernica*, Giraud de Barri remarque que, de corps poilu, le castor ressemble par sa queue plate et large, tant par l'apparence que par son goût, à un poisson (ou plutôt à un phoque, qui était au Moyen Âge classé avec les poissons). Selon lui, certains religieux allemands mangeraient pour cette raison des queues de castor durant les jeûnes[111]. D'une part, les **[389]** fouilles archéologiques, les sources médicales et les livres de recettes indiquent que le castor fut effectivement mangé dans la Germanie médiévale[112]. D'autre part, il est attesté que le castor fut considéré comme un poisson. Les *Benedictiones ad mensas* d'Ekkehard IV de Saint-Gall (vers 980-vers 1060) incluent le castor dans l'énumération des poissons, sans donner à ce sujet aucune justification[113]. Certains auteurs médiévaux affirment que la queue du castor est recouverte d'écailles à la manière d'un poisson et un illustrateur de la version française du *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais dépeint l'animal avec un poisson en guise de queue[114]. Il n'y a donc pas de raison de mettre en doute le témoignage de Giraud de Barri. La queue de castor a très vraisemblablement été mangée comme un poisson, ce qui ne veut pas dire, en revanche, que cette consommation passait partout sans être contestée. Un commentateur précoce de la *Topographia Hibernica*

« Comment le droit vint aux moines. Aperçus sur la juridisation de la société anglaise au début du XIIIe siècle », à paraître dans *Past and Present*.

[111] (p. 388, n. 3) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 26 : « Notandum vero quod castores caudas habent latas, et non longas ; in modum palmae humane spissas ; quibus tanquam pro remigio natando funguntur. Cumque totum corpus reliquum valde pilosum habeant, hanc partem omni pilositate carentem, in modum phocae marinae, planam habent et levigatam. Unde et in Germania, arctoisque regionibus, ubi abundant beveres, caudis hujusmodi, piscium naturam, ut aiunt, tam sapore quam colore sortitis, viri etiam magni et religiosi jejuniorum tempore pro pisce vescuntur » (*ibidem*, 58-59).

[112] (p. 389, n. 1) Cf. B. Laurioux, « Manger l'impur. Animaux et interdits alimentaires durant le Haut Moyen Âge », dans A. Couret et F. Oge, *Homme, animal, société. Histoire et animal*, Toulouse 1989, 73-88, ici 75, 79 ; H.-H. Müller, « Jagdwild aus Mittelalterlichen Burgen Sachsens », AFD Beiheft 17, *Beiträge zur Ur-und Frühgeschichte* II, Berlin 1982, 239-258.

[113] (p. 389, n. 2) Ekkehard IV, *Benedictiones ad mensas*, v. 70 : « Sit benedicta fibri caro piscis voce salubri » (éd. J. Egli, *Der Liber Benedictionum Ekkeharts IV nebst den kleinern Dichtungen aus dem codex Sangallensis 393*, St-Gallen 1909, 288).

[114] (p. 389, n. 3) Cf. Laurioux, « Manger l'impur », n. 76.

ou, plus vraisemblablement, Giraud de Barri lui-même dans un remaniement de son ouvrage a ajouté au récit de la consommation des castors, que celle-ci n'est licite, car le droit ne peut pas considérer la nature de l'animal en fonction d'une partie seulement (sa queue)[115].

Doit-on donc considérer que la barnacle fut aussi, comme le castor, mangé pendant le Carême ? La nature des témoignages sur la barnacle doit à notre avis imposer de la prudence. Il est clair que certains auteurs puisent leurs informations uniquement chez d'autres sources littéraires. **[390]** Ainsi Vincent de Beauvais copie Thomas de Cantimpré presque littéralement. De plus, la première mention de la consommation de barnacles se découvre chez Giraud de Barri, un représentant du courant anti-monastique qui se développe chez les clercs séculiers attachés aux écoles et aux cours princières. On retrouve des traces de sa hargne contre les moines dans d'autres parties de la *Topographia* et dans le mutilé *Speculum ecclesiae* du même auteur, et plus clairement dans la violente attaque de son ami Gautier Map contre les cisterciens[116]. Pour ces auteurs, le moine est un hypocrite qui ne donne qu'une apparence d'austérité. La consommation de la barnacle s'additionne à d'autres accusations pour montrer que le moine respecte plus la lettre que l'esprit. Pour le cas de Giraud de Barri, il faut aussi prendre en compte ses préjugés négatifs vis-à-vis de l'Irlande : c'est précisément dans ce pays qu'il situe la pratique condamnable de manger des barnacles pendant le Carême.

On connaît du reste plusieurs récits qui ne sont pas sans rappeler la casuistique autour de la barnacle. Une anecdote goliarde, par exemple, raconte l'astuce d'un abbé pour esquiver l'interdiction de la viande : il plumait des volailles, les faisait bouillir, puis remarquait qu'elles provenaient de l'eau comme les poissons permis par la règle[117]. Le juriste Laurent d'Espagne évoque, dans sa compilation des gloses sur le *Décret*, les ruses de certains moines moqueurs (*irrisores*), qui prétendent pouvoir manger des volailles parce qu'elles trouvent leur origine dans l'eau et sont

[115] (p. 389, n. 4) Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, I, cap. 26 : « Videtur tamen quod juris in toto quoad totum hoc in parte quoad partem : nec pars a toto tanta generis diversitate distare consuevit » (éd. Rolls Series, XXI-5, 58-59). Selon l'éditeur, ce texte n'apparaît pas dans tous les manuscrits et dans certains seulement dans la marge. Il se rencontre, toutefois, dans la notice sur le castor dans l'*Itinerarium Cambriae*, copiée littéralement d'après la *Topographia Hibernica*.

[116] (p. 390, n. 1) Pour le courant satyrique et anti-monastique en Angleterre, voir Knowles, *The Monastic Order*, 662-78.

[117] (p. 390, n. 2) *Magister Golias de quodam abbate* (éd. T. Wright, *The Latin Poems communly attributed to Walter Mapes*, Londres 1841, XLII).

donc froides[118]. Notons que Laurent d'Espagne publie son ouvrage peu après le concile de Latran IV et la prétendue intervention du pape. Plus tard, le Pogge (1380-1459), auteur d'un recueil de contes et de bons mots extrêmement célèbre, les *Facetiae*, raconte l'histoire — reprise plus tard dans les *Cent Nouvelles nouvelles*[119] — d'un évêque espagnol qui mangea des perdrix un vendredi, en expliquant à son public ébahi qu'en tant que prêtre capable de convertir du pain en corps du Christ, la transformation, par une simple bénédiction, de chair en poisson **[391]** n'était pour lui qu'une bagatelle[120]. Enfin, le récit de la consommation de la barnacle constitue peut-être une variante d'un *exemplum* dont on trouve vraisemblablement l'origine chez Pierre Damien. Le sévère réformateur pour justifier son refus de manger de la viande, même malade, narre l'histoire d'un moine aussi glouton que mou, qui, à la table d'un laïc, se laisse aller à manger de la couenne de porc, lorsqu'on lui explique qu'il ne s'agit pas là de vraie viande[121].

L'existence d'une longue tradition polémique et satirique concernant les viandes — et surtout les volailles — « travesties » plaide donc contre la réalité de la pratique de manger des barnacles pendant le Carême. Néanmoins, les témoignages relatifs à la consommation des barnacles durant les périodes de jeûne restent très difficiles d'interprétation,et on ne peut donc pas, au bout du compte, totalement exclure que des moines irlandais se soient vraiment régalés de barnacles rôties[122].

[118] (p. 390, n. 3) Laurent d'Espagne, *Glossa Palatina*, ad D. 4, c. 6 : « quidam monachi irrisores dicunt sibi licere aves et pullos comedere quia ex aquis oriuntur, et ita frigidi sunt » (*ms.* Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica, Reg. lat. 677, fol. 2r).

[119] (p. 390, n. 4) *Cent Nouvelles nouvelles*, n° 100 (éd. P. Champion, Paris 1928, réimpr. Genève 1977, 266-67).

[120] (p. 391, n. 1) Le Pogge (Gian Francesco Poggio Bracciolini), *Facetiae*, n° 216 (éd. *The* Facetiae*, or Jocose Tales of Poggio, Now First Translated into English with the Latin Text*, Paris 1879, 2 voll., II, 142-43).

[121] (p. 391, n. 2) Pierre Damien, *Epistolae*, 55 (ancien 6, 19) (éd. K. Reindel, *Die Briefe des Petrus Damiani*, MGH, Munich 1983-89, 3 voll., II, 148-53, ici 151-52).

[122] (p. 391, n. 2) Au XVIe siècle, un témoignage apparemment assez fiable signale que les chartreux de Delft serraient dans leurs réserves un tonneau de barnacles salées. Cf. Egmond et Mason, « Report on a Wild Goose Chase », 34. On connaît l'attachement des chartreux au Moyen Âge à l'abstinence totale de viande. On peut en outre noter la fortune littéraire de la barnacle du Carême, dans les descriptions de la légende de l'époque moderne. Heron-Allen, *Barnacles in Nature and in Myth*, cite de nombreux exemples.

Au Moyen Âge central, la barnacle est donc l'objet d'un triple discours, scientifique, théologique et (pseudo)-normatif. La constitution et le développement de ces discussions sont concentrés dans le temps. Alors que la légende de la barnacle est sans interruption rapportée depuis la fin du XIIe siècle jusqu'à l'époque moderne, les interprétations de la légende auxquelles nous nous intéressons ici se situent toutes entre 1180 et la fin du XIIIe siècle. Pourquoi ce silence relatif après le XIIIe siècle ? Plusieurs facteurs ont peut-être joué un rôle. L'absence d'intérêt scientifique pour la barnacle à la fin du Moyen Âge s'inscrit, nous semble-t-il, dans une baisse d'intérêt générale, après 1300, parmi les *artistae*, pour la biologie. En effet, alors qu'on compte pour le XIIIe siècle une petite dizaine de commentaires œuvres sur l'œuvre zoologique **[392]** d'Aristote, celle-ci — à l'exception près des petits traités sur le mouvement des animaux — n'est plus du tout commentée au cours des XIVe et XVe siècles. Le *De plantis* ne fait même plus guère l'objet de commentaires après 1250[123]. Il faut attendre l'époque moderne pour que les savants retrouvent le goût pour l'histoire naturelle. La barnacle réapparaît alors comme objet d'étude et surtout comme pièce de collection pour les cabinets de curiosités[124].

D'autre part, la chronologie des témoignages sur la consommation de la barnacle pendant le Carême correspond globalement avec l'essor des débats des canonistes sur les interdits alimentaires. Au cours du XIIIe siècle, les juristes commencent progressivement à se désintéresser du sujet. La *Glose ordinaire* sur le *Décret* (1216-1245), commentaire standard et point de départ pour les juristes de la fin du Moyen Âge, réduit à peu de choses les discussions antérieures sur

[123] (p. 392, n. 1) Charles Lohr signale cependant un commentaire pour le XVe siècle par le carme Johannes Kenighale († 1451, bachelier en théologie vers 1421 à Oxford et docteur vers 1428), mais sans fournir d'indications supplémentaires (« Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors : Johannes de Kanthi - Myngodus », *Traditio*, 27 [1971], 252). Pour le statut du *De animalibus* dans l'enseignement et les débats à la faculté des arts voir L. Cova, « Il corpus zoologico di Aristotele nei dibattiti fra gli 'artisti' parigini alle soglie del XIVe secolo », dans *L'enseignement des disciplines à la faculté des arts. (Paris et Oxford, XIIIe-XVe siècle)*, éd. O. Weijers et L. Holtz, Turnhout 1997, 281-302 ; pour la liste des commentaires (y compris ceux aujourd'hui perdus), voir Cova, *ibidem*, 282-6 ; Id., « Le questioni di Giovanni Vath sul *De generatione animalium* », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 59 (1992), 180-86, et Goldstein-Préaud, « Albert le Grand ». La liste dressée par S. Wingate, *The Medieval Latin Versions of the Aristotelian Scientific Corpus with Special Reference to the Biological Works*, Londres 1931, 74-9, comporte plusieurs erreurs d'attribution et doit s'utiliser avec prudence.

[124] (p. 392, n. 2) Cf. Egmond et Mason, « Report on a Wild Goose Chase », 39.

l'alimentation[125].

On aura remarqué la prépondérance d'auteurs d'origine insulaire dans le corpus de textes scolastique que nous avons rassemblé (Roger Bacon, Pierre d'Irlande, Nicolas de Ockham). Ceux qui proposent, autour de 1200, des interprétations morales ou polémiques de la barnacle sont aussi presque exclusivement anglais. Le manque de succès de la barnacle dans les domaines de la morale et de la polémique après cette époque est sans doute due au caractère par trop britannique de la **[393]** légende. Si l'aspect local de la légende a favorisé son insertion, à côté d'autres merveilles de tel ou tel pays, dans des récits de voyage et des ouvrages géographiques, (par exemple chez Odoric de Pordenone et chez Jean de Mandeville), il a barré son incorporation dans les grandes collections d'*exempla*. Il est significatif que la seule collection à avoir recueilli, au XIVe siècle, la barnacle est de provenance anglaise[126]. A partir du XIIIe siècle, le discours moral et pastoral de l'Église tend à l'uniformité sous l'influence de la prédication des mendiants. L'offensive pastorale des franciscains et des dominicains doit son succès en partie à l'utilisation de récits impersonnels, atemporels, non-localisés et qui peuvent éventuellement être adaptés aux conditions locales particulières et au public visé. On peut penser que la barnacle, drôle d'oiseau des îles britanniques, fut considérée trop excentrique pour pouvoir véhiculer un message chrétien universel.

[125] (p. 392, n. 3) Une exception est présentée par le *Rosarium* de Guy de Baysio (†1313), compilation des gloses sur le *Décret* de Gratien de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle qui n'ont pas été retenues dans la *Glose ordinaire*. Guy de Baysio reprend la discussion de Laurent d'Espagne, mais ne développe guère la question : *Rosarium*, ad D. 4, c. 6 (éd. Venise 1601, fol. 7r).

[126] (p. 393, n. 1) Collection dans London, British Library, Royal 12 E XXI (première moitié XIVe s.), fol. 58v, exemple n° 106 (= Tubach n° 409).

Annexe

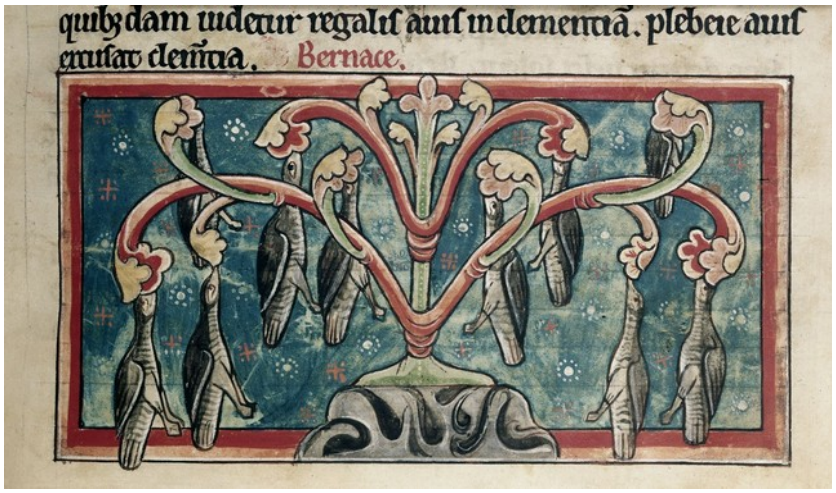

Fig. 1. *Bestiaire*, London, British Library, ms. Harley 4751 (2e quart ou 2e moitié du XIIIe siècle), fol. 36.

Fig. 2. Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, London, British Library, ms. Royal 13 B VIII (fin XIIe-début XIIIe siècle), fol. 8v.

Fig. 3. Pierre de Beauvais, *Bestiaire* (version longue), Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3516 (XIIIe siècle), fol. 205r.

Fig. 4. Bernache nonette (*Branta leucopsis*) (g) et Bernache cravant (*Branta bernicla*) (d)

Fig. 5. Anatife (*Lepas anatifera*)

Crédits photographiques

Fig. 1 : © The British Library sous licence CC0 1.0 Universal[127]

Fig. 2 : © The British Library sous licence CC0 1.0 Universal[128]

Fig. 3 : © Bibliothèque de l'Arsenal, source gallica.bnf.fr[129]

Fig. 4 : © Thermos sous licence CC-BY-SA-2.5[130] et © Ómar Runólfsson CC BY 2.0[131]

Fig. 5 : © Franciscosp2 sous licence CC-BY-SA-3.0[132]

[127] http://prodigi.bl.uk/illcat/ILLUMIN.ASP?Size=mid&IllID=28694

[128] http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/ILLUMIN.ASP?Size=mid&IllID=43304

[129] http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000507q

[130] http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Barnacle_Goose_-_Branta_leucopsis.jpg

[131] http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Branta_bernicla_-Iceland-8.jpg

[132] http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lepas_anatifera_1.jpg